

AR FALZ

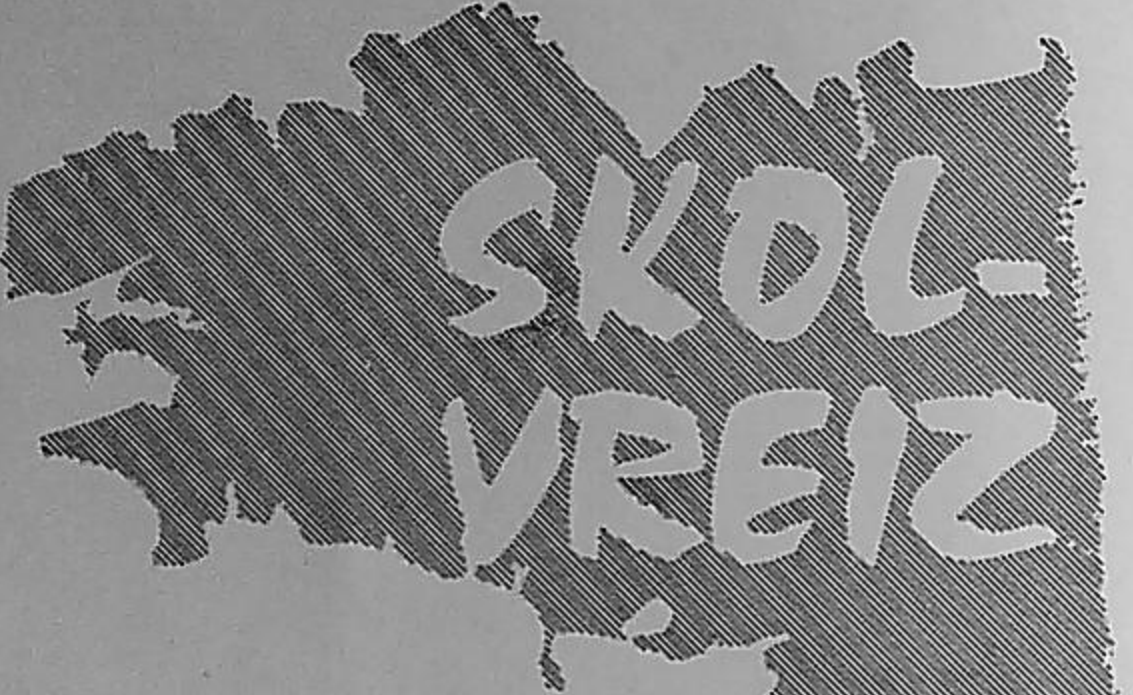
Supplément à :
SKOL VREIZ N^{os} 33-34-35
(juillet - décembre 1973)

-
- Pablo NERUDA hag ar CHILI.
-
- AR FALZ, eun emzao ?
 - AR FALZ, de nouveau une réalité !
 - Parler clair : quelques définitions...
 - Qu'est-ce que NEVENOE ?
-
- Comment peut-on être bretonnant ? (F. MORVANNOU)
-
- DEBATS : Le port en eau profonde de Roscoff.
-
- ACTUALITE : Les paysans d'Esquibien et le remembrement.
(M. LE ROY)
-

*nouvelle
série*

N^o 2-3





**SKOL-
VREIZ**

L'ECOLE BRETONNE

N° 33 - 34 - 35 (à paraître en Janvier 1974)

**HISTOIRE
de la
BRETAGNE
et des
PAYS CELTIQUES**
de 1341 à 1532

Numéro conçu et réalisé par la commission " HISTOIRE " de SKOL VREIZ

Rédaction - Administration :

SKOL VREIZ, Run-Avel, 29245 PLOURIN-MORLAIX
C. C. P. 2248-25 Rennes

- Abonnement : Un exemplaire (6 numéros) 20 Francs -

AR FALZ

(Fondateur : YANN SOHIER)

N° 2 - 3

Nouvelle série

TAOLENN

Sommaire

- PABLO NERUDA HAG AR CHILI 2
- AR FALZ, EUN EMZAO ? 5
- AR FALZ, DE NOUVEAU UNE REALITE I 8
- PARLER CLAIR : QUELQUES DEFINITIONS 12
- QU'EST-CE QUE NEVENOE ? 15
- COMMENT PEUT-ON ETRE BRETONNANT ?
(F. MORVANNOU) 20
- DEBATS : LE PORT EN EAU PROFONDE DE ROSCOFF .. 35
Exposé (J.-P. QUEROUIL) 36
Débat 46
- LES PAYSANS D'ESQUIBIEN ET LE REMEMBREMENT.
(M. LE ROY) 51
- KELEIER 54

Rédaction-Administration
« AR FALZ », Straed Kan ar Gwez
29245 PLOURIN - MONTROULEZ

Abonnements
20 F. pour 6 numéros d'AR FALZ
Versements au compte :
AR FALZ, C.C.P. 430 20 H Rennes

Pablo **NERUDA**

hag ar **CHILI**

Aet eo da Anaon Pablo Neruda, ar barz chilian brudet, eun nebeud deveziou goude m'eo bet diskaret gouarnamant reiz ar Chili gand eur junta, ar jeneral Pinochet en he fenn. Drouklazet eo bet Prezidant ar Republik, Salvador Allende; breset e vez gwirioù mab-den er Chili; sindikalisted, tud a-du gand Allende a zo bet toullbahet hag aliesoh, lazet... Ren a ra an Urz er Chili, Urz ar gwall-nerz...

Pablo Neruda — bet roet dezañ a-hend-all **Priz Nobel ar Peoh** — e-neus bet skrivet meur a oberenn ha meur a zastumadenn barzo-negou. Awenet eo bet dalhmad gand ar pezh a c'hoarveze gand ar poblou : bez e oa e Bro-Spagn pa savas Franco a-eneb d'ar Republik. Goude e zistro d'ar Chili ez embannas eun oberenn-veur : « **Bro-Spagn er Galon** » (España en la Corazón). Setu amañ eun nebeud gwerzennou tennet diouti : bez 'ez int eur youhadenn leun a velkoni, a druez, leun a garantez-vro hag a fiziañs e distro ar frankiz (1).



(1) Dre vraz, broioù Amerik ar C'hreisteiz azaleg ar Meksik a zo — nemed ar Brazil — kolonioù koz Bro-Spagn. Ar pep gwella euz Bro-Spagn — eun doare teneredigez ouz pep uhelvennad — a zo bet degemeret gante evel eul lodenn briziu euz he zestamant. Chom a ra gand Chilianiz, Peruvianiz, Arhantiniz... « Bro-Spagn en o halon. » N'eo ket Bro-Spagn Franco, eveljust !

N'EO KET GWIR ! N'INT KET AET DA ANAON !

Hag eur mintinvez, e pep tra e kroge an tan
Eur mintinvez, euz kreiz an douar, e tarzas an tan
E pep leh,

An tan o tevi an dud,
Ha diwar neuze, an tan,
Ar poultr diwar neuze,
Ha diwar neuze, ar gwad skuillet.

(...)

Jeneraled,

Treitourien :

Sellit ouz va zi pilet,

Sellit ouz Bro-Spagn mahagnet.

Med euz pep ti pilet e teu er-maez eur metal

Karget a wrez,

O talvezoud kement ha bleunioù.

Med euz kement gouli graet da Vro-Spagn

E teu er-maez Bro-Spagn,

Med euz korv kement krouadur maro e teu er-maez

Eur fuzul, daou lagad dezañ,

Med a-ziwar pep torfed e vez dastumet boledou ;

Lakaet er fuzul, ar re-mañ, eun deiz 'zo o tond, a yelo

War-eeun, beteg ho kalon !

Klask a rit gouzoud perag em gwerzennou

N'eus ano ebed nag euz an huñvreou nag euz an deliou,

Nag euz menezioù-tan uhel-meurbed va bro hinidig ?

Deuit da weled ar gwad o tiruilla er straedou

Deuit da weled

Ar gwad er straedou !

Deuit da weled ar gwad

O tiruilla er straedou.



Nann, n'eo ket gwir ! N'int ket aet da Anaon,
En o sao emaint,
Poultr 'zo en-dro deze e-leiz :
Devi a reont evel glaou chomet beo.

Mammou ! Bez 'emaint en o sao e-kreiz ar parkou ed,
En o sao, uhel ha braz evel an heol da greisteiz,
Pa vez o para, skeduz meurbed, war an tachennou divent !

Evelse 'ra eur c'hloh
Pa son glaz ;
Taoliou pounner ar c'hloh
A embann an treh a-uz d'ar c'horvou draillet.

Va c'hoarezed, c'hwi hag a zo kouezet,
Strewet evel ar bouldrenn war an hent,
C'hwi hag a zo fallgalonet,
Ho-pezet kred en ho pugale dremenet.

Arabad,
Arabad chom gand ho tillad kañv
Oll a-unan, merit ho taerou, ma teuint da veza
Eur metal kaled.
Ha neuze, noz-deiz, ni a skoio,
Ha neuze, mond a ray en-dro on treid ganeom, noz-deiz,
Ha neuze, noz-deiz, ni a vallozo,
Ken na vezo disahet kastell euzuz ar gasoni.

Pablo NERUDA,
(Diwar Bro-Spagn er galon.)

AR FALZ,

eun emzao ?

Echu eo an hañv. Aet eo kuit diouzom, abaoe pell 'zo, mor an douristed ; beb hañv e vez evelse : chal ha dichal... ! Peurvuia, ar re-mañ n'o-deus ket gwelet kalz tra euz diaesteriou or bro : dond a reont da ziskuiza, da vale bro ; selled a reont ouz Breiz evel ouz eun daolenn gaer, livuz, ha netra ken. An douristed a zo evelse partoud ; petra 'reont nemed lakaad o binviou foto pe o hameraou da vond en-dro ? Hag o klask "taolennou gwirion" neuze : goueliou Kerne, pardonioù ar vro (gand ma vint a hiz koz ar muia posubl), "festou noz", mond da Enez-Sun, da Enez-Eusa, da Veg-ar-Raz, setu ar pezh emaint o klask e Breiz. Breiz a zo evite eun doare imaj Epinal : e Breiz e hortozet traou 'zo, traou resiz, ar memez re dalhmad, traou skarnilet da virviken, fosilizet. N'eo ket Breiz o veva emaint o klask, n'eo ket or bro wirion gand he hudennou, med relegou Breiz, eur Vreiz aet da relegenn.

Piou 'zo kaoz euz a gement-se ? N'eo ket an douristed o-unan eveljust : an darn vrasa aneze a zo tud euz ar bobl deut en or bro da ziskuiza. Gand paotred an arhant braz eo bet lakaet or bro e gwerz abaoe pell 'zo. Ha gand Breiz kavet o-deus fred : « Gwerzom Breiz eta », e lavaront etreze. Ha Breiz 'vez gwerzet mad, war a seblant...

Petra 'ra ar Vretoned 'ta epad an hañv. Se 'zo hervez, hervez ma 'z int pinvidig pe baour. Lod a ya da vale-bro int-i o unan, evel an Europeaned all, hag a-wechou pell mad diouz o bro, aliez eur BZH staget gante ouz lost o harr-dre-dan. Lod all a zastum gwenneien a vil vern, diwar goust an douristed aliez, ha kenkoulez all diwar goust ar Vretoned all, eveljust. Rag n'ema ket an oll e vakañsou epad an hañv : paotred ha merhed yaouank, da skwer, a vez o labourad en ostaleriou war an aod, oh ober ar sezon, kement ha gounid eun nebeud gwenneien, med ar re-mañ ne vezont ket roet deze ken brao-se : red eo deze poania hag ober beh evid o haoud, sevel abred, mond diwezad da gousked, ha labourad a-hed an deiz en eur vond d'an daoulamm ruz aliez, setu aze o lod deze, epad m'ema reou all oh ober kov rouz war an aod dindan an heol benniget...

AR FALZ,

de nouveau une réalité !

Le Mouvement AR FALZ a tenu son Assemblée Générale le 17 juillet 1973 à LANMEUR sous la présidence de Y. PERSON. Il n'est pas question dans ces pages de donner un compte rendu complet de cette longue mais si fructueuse journée. Nous nous contenterons de faire le point de la situation à l'issue de cette Assemblée Générale.

AR FALZ, DE NOUVEAU UNE RÉALITÉ.

Quarante ans après sa fondation par Yann SOHIER, le Mouvement AR FALZ, de par la volonté clairement affirmée des enseignants publics bretons, redevient une réalité.

AR FALZ n'est pas un parti politique, mais un mouvement culturel et pédagogique. « **Il se place dans la perspective universelle de la lutte anti-impérialiste et anticolonialiste** » (Y. PERSON). Selon leurs statuts, les « Skolaerien ha Kelennerien AR FALZ » ont pour but de contribuer à l'éducation en Bretagne. Ils estiment que seule l'instauration d'une **société socialiste** permettra l'épanouissement complet des individus et du peuple breton en son entier.

Autant pour préciser leur combat qu'afin d'éviter les alliances contre nature, les enseignants d'AR FALZ ont tenu à analyser certains termes d'usage courant dont on trouvera plus loin les définitions. Sans doute ces définitions, à travers lesquelles les militants d'AR FALZ peuvent déjà deviner des lignes d'action possible, ne constituent-elles encore qu'une approche de la réalité. Elles ne doivent pas être considérées comme établies définitivement et pourront être modifiées à chaque Assemblée Générale si telle est la volonté du plus grand nombre. De plus, les membres d'AR FALZ qui n'ont pas pu participer à l'Assemblée de Lanmeur sont invités à adresser leur avis à la rédaction de la revue qui en fera état dans ses prochains numéros.

ORGANISATION PRATIQUE.

— L'ensemble du Mouvement AR FALZ a pour statuts les statuts des « **Skolaerien ha Kelennerien AR FALZ** ».

— Les S.K.A.F. / I.P.L.B. éditent deux revues distinctes sur le plan financier :

- a) SKOL VREIZ, strictement pédagogique ;
- b) AR FALZ, revue d'action culturelle au sens large du Mouvement.

Les abonnements aux deux revues sont séparés.

— **L'adhésion au Mouvement nécessite**, outre l'acceptation de ses statuts et de ses orientations générales (cf. définitions) :

- a) **l'abonnement aux deux revues ;**
- b) **le paiement d'une cotisation annuelle** dont le montant est actuellement fixé à 5,00 F minimum. Cette cotisation est à verser au compte d'AR FALZ, C.C.P. 430 20 RENNES.

L'adhésion au Mouvement donne le droit de participer à l'Assemblée Générale et, donc, d'être éligible au Conseil d'Administration.

— Le « **Kannadig** », bulletin intérieur des S.K.A.F., sera en fait l'organe de liaison du Conseil d'Administration et des groupes de travail. Il ne sera adressé qu'aux seuls militants d'AR FALZ : membres du C.A., membres des groupes de travail et collaborateurs isolés adhérents au Mouvement. La qualité de militant est décidée par le Conseil d'Administration pour ce qui concerne les cas litigieux. Une possibilité d'appel devant l'Assemblée Générale est prévue.

— Une **structuration géographique** du Mouvement est envisagée dans un avenir aussi proche que possible (création de groupes locaux d'AR FALZ).

— La rédaction d'AR FALZ est assurée par un **Comité de rédaction** responsable devant l'Assemblée Générale.

— Le **siège social** du Mouvement est situé à l'adresse suivante :

AR FALZ, rue Kan-ar-Gwez, 29245 PLOURIN-MORLAIX.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Sont élus ou réélus :

Membres titulaires : R. AUTRET, L. CEVAER, R. LE DU, Y. PROUFF, M. CAR.

Membre suppléant : P. GRALL, en remplacement de R. LE DU.

A l'issue de ces élections, le Conseil d'Administration des S.K.A.F., pour l'année 1973-1974, est ainsi composé :

Président d'honneur : A. KERAVAL.

Président : Y. PERSON.

Vice-président : F. MORVANNOU.

Secrétaire général : P. HONORE.

Secrétaire adjoint : B. BORNE.

Trésorière : Y. PROUFF.

Membres titulaires : A. CHAUVEL, L. CEVAER, M. CAR (Finistère), Y. LIBOUBAN, F. LE PERU, R. LE DU (Côtes-du-Nord), R. AUTRET (Morbihan), J.-P. DUVAL (Ille-et-Vilaine), J. GUIFFAN, P.-Y. LE RHUN (Loire-Atlantique).

Peuvent également être convoqués aux réunions du C.A. **huit membres suppléants** dont les noms suivent : P. GRALL, P. LE BRAS, M.-F. LE PELTIER, J. JACOB, A. LE MERCIER, P. LAVANANT, E. CONAN, R. GUILLAUME.

UNE PREMIÈRE RÉALISATION : NEVENOE.

A l'initiative d'un groupe de chanteurs et musiciens bretons qui refusent la mainmise du « **show-business** » sur la musique bretonne, **une coopérative d'expression populaire** s'est constituée : elle s'appelle **NEVENOE**.

Cette coopérative, dont l'activité première est l'édition de disques, constitue une section spéciale (**kevrenn**) d'AR FALZ.

Les rapports de NEVENOE avec AR FALZ sont précisés dans un **protocole d'accord** signé des représentants des deux parties :

Article premier : **Il est fondé une coopérative d'expression populaire du nom de NEVENOE qui se constitue en section spéciale de l'Association « Skolaerien ha Kelennerien AR FALZ ».**

Article 2 : **La section NEVENOE est entièrement autonome sur les plans artistique et financier. Elle ne pourra en aucun cas faire appel à l'Association pour combler un éventuel déficit.**

Article 3 : **Les pastilles des disques pressés porteront la mention « NEVENOE, KEVRENN EUZ AR FALZ ».**

Article 4 : **L'Association Skolaerien ha Kelennerien AR FALZ sera de droit représentée par un membre de son C.A. au Comité d'écoute de NEVENOE, ainsi que dans toutes les instances créées ou à créer de la coopérative.**

Article 5 : **Il est précisé qu'aucun disque ne sera pressé sans l'accord unanime du Comité d'écoute.**

Tout comme c'est le cas pour VENTADORN, coopérative occitane qui, depuis plusieurs années, édite les chansons de MARTI, de PATRIC et d'une dizaine d'autres chanteurs occitans, les bénéfices réalisés par NEVENOE seront utilisés pour la réalisation de nouveaux disques : les chanteurs, les musiciens et techniciens ne perçoivent rien sur la vente des disques.

Dans l'esprit des autres activités d'AR FALZ, NEVENOE a pour but de favoriser l'expression populaire sous toutes ses formes.

ALLER PLUS LOIN AVEC L'AIDE DE TOUS.

Les participants à la dernière Assemblée Générale ont eu la claire conscience d'être le noyau d'un **MOUVEMENT** qui a vocation à regrouper les enseignants publics de Bretagne qui partagent l'idéal socialiste, laïque et breton. Camarades et collègues, si cet idéal est le vôtre, abonnez-vous à AR FALZ, participez à l'action entreprise. L'existence de SKOL VREIZ, l'existence d'AR FALZ attestent qu'il se rencontre en Bretagne des enseignants — de tout degré — qui ne se résignent pas au génocide culturel et qui sont bien résolus à tout entreprendre pour l'enrayer. Ceci est possible avec l'aide de tous les socialistes bretons.

ABONNEZ-VOUS A AR FALZ,

ADHÉREZ AU MOUVEMENT,

PRENEZ PART A L'ACTION D'AR FALZ !

Lanmeur, le 17 juillet 1973.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES
« SKOLAERIEN HA KELENNERIEN AR FALZ »

RÉSOLUTION

L'Association des « Skolaerien ka Kelennerien AR FALZ », consciente des difficultés que rencontrent les militants bretons dans leur action, tient, notamment en raison de la confusion du vocabulaire et de certains amalgames de fait, à définir plus précisément son combat en analysant certains termes.

I. — NATIONALITÉ

L'humanité, depuis son origine, est répartie en groupes culturels relativement stables qui sont l'un des fondements de sa vie collective.

On ne peut utiliser pour les désigner le mot peuple auquel il est préférable de donner un sens social, c'est-à-dire de l'utiliser pour décrire l'ensemble des couches et classes sociales exploitées par opposition aux groupes dominants. C'est dans ce sens qu'on peut parler de peuple breton ou de peuple français.

On ne peut également employer pour les distinguer le mot nation qui a été confisqué depuis le XVIII^e siècle par l'Etat bourgeois pour évoquer le loyalisme qu'il se croit en droit d'exiger de tous ses citoyens.

Enfin, on ne peut employer non plus le mot ethnie, qui est un terme récent de contenu incertain et qui ne convient pas à partir d'un certain niveau d'organisation sociale et de prise de conscience. Ethnie désigne un groupe culturellement homogène, ce qui est rarement le cas d'une nationalité, qui comprend généralement plusieurs ethnies apparentées.

Nous donnerons donc à ces formations culturelles qui ne s'incarnent pas, ou ne s'incarnent plus, dans un Etat, le nom de NATIONALITÉS.

La NATIONALITÉ BRETONNE dispose d'une langue propre, le breton ; elle fait également usage d'une autre langue, le français, qui lui est commune avec d'autres nationalités.

La LANGUE BRETONNE appartient à la nationalité bretonne qui en est, collectivement, la dépositaire exclusive. L'Association des S.K.A.F., constatant l'oppression culturelle que subit le peuple breton, du fait que la langue bretonne est proscrite de la vie publique et seulement tolérée, dans une faible mesure, dans l'enseignement, réaffirme que les Etats et les gouvernements doivent promouvoir les langues allogènes parlées sur les territoires qu'ils administrent.

II. — MINORITÉ NATIONALE

Nationalité ou fragment de nationalité qui, au cours de l'Histoire, a été placée en position de minorité dans un cadre territorial donné, à savoir le cadre d'un ETAT-NATION.

III. — NATIONALISME

Le nationalisme, dans le sens où les S.K.A.F. le condamnent, est une IDÉOLOGIE posant le fait national comme un donné inconditionnel et « primaire », origine et fin de toutes choses, valorisé absolument.

C'est par abus qu'on l'utilise pour désigner le simple sentiment d'appartenance à une nationalité ou la revendication libératrice d'une nationalité assujettie.

Seul le premier sens tend à évacuer la lutte des classes et est nécessairement non universaliste, chacun prenant sa nationalité comme valeur absolue. Dans ce sens, le mot nationalisme tend à se confondre avec le nationalisme étatique, donc avec l'ordre établi, et sert alors à camoufler la domination de la classe dirigeante.

Les deux autres sens, par contre, désignent des réalités qui, non seulement sont compatibles avec le combat socialiste, mais lui sont nécessaires, le socialisme ayant pour but une libération totale de l'homme. Le sentiment de l'appartenance à une nationalité (bretonne, basque...) ne suppose nullement l'adhésion à une doctrine nationaliste. Il convient même d'affirmer que, si l'on se trouve dans une situation où une nation opprime une nationalité, le refus d'appartenir à la nationalité n'est jamais un refus du nationalisme, mais, au contraire, nécessairement, une adhésion objective au nationalisme de la nation dominante.

IV. — RÉGION

La langue bretonne, qui ne constitue pas une variante régionale du français, ne saurait être qualifiée de « langue régionale ». De même, la nationalité bretonne n'étant pas une variante de la nationalité française — toutes deux coexistent, avec d'autres, dans le cadre de l'Etat (nation) français —, la structuration de l'espace hexagonal en régions ne peut avoir la même signification pour la Bretagne ou les autres minorités nationales que pour la Bourgogne ou le Poitou qui sont des fragments de la nationalité française.

Dans l'immédiat, et conformément à une pratique en usage dans certains Etats (U.R.S.S., Yougoslavie, Grande-Bretagne, etc.) les S.K.A.F. sont fondés à revendiquer que l'on distingue les deux notions de NATIONALITÉ (bretonne par exemple) et de CITOYENNETÉ (française).

V. — LAICITÉ

Refus de la soumission à un dogme défini par une hiérarchie. Cela suppose une attitude critique devant toutes les prétentions, qu'elles soient d'ordre national, politique ou religieux.

Acceptant cette définition, les S.K.A.F. condamnent, comme opposée à leur idéal, l'école privée, confessionnelle ou non. La place de tous les enfants est au sein d'une ÉCOLE PUBLIQUE qui respecte effectivement, dans un climat de tolérance et de démocratie, toutes les convictions, qu'elles soient politiques, philosophiques ou religieuses.

Ils refusent également l'actuelle conception de l'école d'Etat dont le but est, à l'évidence, la soumission du peuple à l'idéologie de la classe bourgeoise dominante, et qui demeure l'instrument du génocide culturel partout où s'exerce — ou s'est exercée — la domination politique française.

Rejetant ces deux conceptions viciées, ils affirment leur volonté d'œuvrer pour qu'en Bretagne, comme ailleurs, l'école publique devienne effectivement l'ÉCOLE DU PEUPLE.

Qu'est-ce que NEVENOË ?

L'idée bretonne avance.

Les Bretons sont de plus en plus nombreux à se rendre compte de ce qu'est le folklore au mauvais sens du terme ; ils savent de plus en plus reconnaître ce qui est authentique de ce qui est frelaté et présenté l'été aux touristes. Il ne s'agit pas ici de condamner ce qui fut le passé musical de la Bretagne (Kan ha diskan, couple biniou-koz bombarde, vielle, etc.) : ce passé est à nous et nous devons le conserver :

« ... L'homme ne réalise pas sa nature dans une humanité abstraite, mais dans des cultures traditionnelles où les changements les plus révolutionnaires laissent subsister des pans entiers et s'expliquent eux-mêmes en fonction d'une situation strictement définie dans le temps et dans l'espace. »

(Claude LEVI-STRAUSS, *Race et Histoire*, éditions Gonthier.)

Mais nous nous rendons compte de l'utilisation du folklore dans notre vie quotidienne : l'écureuil des caisses d'épargne bretonnes joue du biniou ; les biniou militaires sonnent place de la « Liberté », à Brest, avant l'allocution du Premier Ministre français. Tandis que les biniou sonnent, le Premier Ministre nie, une fois de plus, la légitimité des revendications bretonnes ; plus précisément, il nie le problème linguistique.

Mais de la foule des manifestants, des cris s'élèvent dès que les cornemuses se mettent à sonner : « Prostitués, vendus ! » Jamais cela ne s'était vu : des Bretons vociférant contre leur propre musique populaire !!!

Ils avaient compris ; même si les soldats jouaient « Son ar Chistr » et « Gwerz Ponkalleg » (!!!), nous comprenions tous que cette musique n'exprimait rien, qu'elle n'était certainement pas jouée pour adoucir les mœurs des gardes mobiles et des policiers

en civil, matraque dans l'imperméable, qui essayaient de faire taire un peuple en colère. Non, cette musique était jouée pour cacher les problèmes des travailleurs bretons qui scandaient : « Du travail en Bretagne, Bretagne colonie. »

Voilà notre problème : la musique bretonne, la chanson, toute l'expression populaire doit appartenir au peuple breton, c'est-à-dire être gérée par lui.

La Bretagne n'est pas à vendre et il faut nous battre pour qu'elle ne soit pas vendue.

Car ce qui est breton commence à se vendre très bien. Du tee-shirt de la vendeuse du Rallye arborant un fier BZH au triskell, il y a toute la binouiserie, toute la pacotille. Mais il y a plus grave, il y a les marchands de culture, ceux pour qui le livre breton et le disque breton ne seront que des moyens de faire des profits maxima et le plus vite possible. Et il y a aussi ceux qui sont incapables de comprendre ou ne veulent pas comprendre la musique populaire. Quand les sœurs Goadec chantent à Bobino, à Paris, le concert est retransmis par France-Inter, le speaker les présente et dit avant leur entrée en scène : « Allez les binious ! » Après leur « tour de chant », le speaker se permet une petite anecdote : « Maintenant, elles vont rentrer à Carhaix », (il prononce le X final) et il ajoute : « Il paraît qu'elles sont venues avec leurs poules. »

Bécassine pàs morte !

Depuis longtemps déjà, des chanteurs et des musiciens bretons ont dénoncé les méfaits du show-business : voici le texte que beaucoup d'entre eux ont adopté à Plessala, le 12 novembre 1972 :

« Depuis quelques années, la montée des luttes a fait apparaître une nouvelle pratique de la chanson, ce qui a entraîné une réunion des chanteurs, musiciens et poètes bretons.

« Un chanteur breton doit être solidaire de la lutte de libération politique, économique, sociale et culturelle du peuple breton (par exemple, soutien au Joint français, Batignolles, Oraly à Guidel, Kaolins de Plémet, procès F.L.B., meetings en faveur de la langue bretonne...).

« Cette position vis-à-vis de notre lutte entraîne notre soutien à toutes les luttes semblables dans le monde. Nous soutenons donc la lutte de tous les peuples et minorités contre le capitalisme et l'impérialisme, contre l'oppression politique et culturelle (Basques, Catalans, Corses, Irlandais, Kurdes, Occitans, Vietnamiens, etc...).

« Nous constatons :

- « — un étouffement de la créativité populaire par l'utilisation que fait la bourgeoisie des mass-media (journaux, télé, radio, maisons de disques) ;
- « — un asservissement de l'aspiration sexuelle au profit de la consommation (chansons d' « amour » industrielles, pince-fesses lucratifs).

« Nous refusons cette entreprise d'abrutissement orchestrée par le show-business. Notre expression a toujours été et sera toujours au service du peuple. »

C'est dans cet esprit qu'a été créée la coopérative d'expression populaire, section du mouvement AR FALZ (kevrenn euz AR FALZ) NEVENOE. Notons qu'une coopérative de ce genre existe déjà en Occitanie. Ventadorn édite la plupart des chanteurs occitans, dont les plus connus sont Marti et Patric.

L'esprit de cette coopérative a été annoncé clairement dans la première circulaire adressée au « public » :

« Dire que le show-business est un milieu de requins est devenu un lieu commun. L'industrie du disque, la radio, la télévision, au service des intérêts financiers, lui emboîtent joyeusement le pas.

« Ainsi, ce n'est plus la qualité du chanteur ou celle de ses chansons qui est prise en considération, mais la quantité de disques qu'il pourra faire vendre à sa firme. Tout est orchestré pour donner au public une image démesurée de la vedette, pour la magnifier et lui donner une puissance et une consistance qu'elle ne possède en général pas... »

L'idée est donc apparue de créer une coopérative, c'est-à-dire une famille de chanteurs et de musiciens bretons qui, dans une dimension bretonne, éditeraient leurs disques sans aucune contrainte extérieure, sans être liés par contrat avec une maison quelconque. Les chanteurs et musiciens de la coopérative NEVENOE ne perçoivent personnellement aucun bénéfice sur la vente de leurs disques : les bénéfices servent à enregistrer, presser et éditer d'autres disques. Le démarrage financier a été assuré par la souscription pour le premier 33 tours de NEVENOE, celui de Gérard DELAHAYE. Le 45 tours des PILHAOUERIEN sera vendu, lui, sans souscription, soit par vente militante, soit au cours de festou-noz ou représentations, soit chez certains disquaires ou libraires. Le disque de Patrick EWEN, « Ballades », sera lancé par souscription.

Un comité d'écoute — qui n'est pas un comité de censure — juge de la programmation des disques, en tenant compte de leur esprit et de leur qualité musicale plus que de leur rentabilité.

Bien sûr, les membres de la coopérative s'engagent à ne pas enregistrer ailleurs.

Il n'y aura pas de ségrégation à l'égard de ce qu'on appelle traditionnellement les genres. Seront éditées, sans ordre préférentiel, des musiques purement instrumentales, des chansons dites engagées, des chansons dites poétiques, des chansons dites traditionnelles — de Bretagne ou des autres pays celtiques — du kan ha diskan, de la poésie, etc., en un mot, tout ce qui est le plus vivant aujourd'hui dans la chanson, la musique et la poésie bretonnes.

La dimension bretonne de la coopérative n'a rien à voir avec un sectarisme breton qui ne fait qu'enfermer la Bretagne dans son ghetto : la Bretagne étant depuis longtemps bilingue, les chansons enregistrées pourront l'être en breton, en français, les chansons des pays celtiques, mais anglophones, en anglais ou dans la langue du pays.

Nous pouvons donc faire nôtres les mots de Kristian KEGINER (« Un dépaysement », P.-J. OSWALD éd.), « Nous nous servons d'un avantage qui, pour n'être pas toujours très naturel, n'en est pas moins objectif, à savoir, la confluence en nous de trois cultures : l'anglo-américaine (par la communauté celtique), la française (que nous le voulions ou non), la bretonne (par notre existence même). C'est par ces voies que nous laisserons pénétrer en nous le monde entier, que nous nous ouvrirons nous-mêmes au monde. »

On fera pourtant grief à NEVENOE de ne pas tout sacrifier à la langue bretonne, à la musique bretonne, qui ont plus que les autres besoin d'être sauvées et répandues. Nous souhaitons simplement que ce grief ne tienne pas longtemps devant une réalité qui, de plus en plus bretonne, ne tardera pas à être exprimée dans la langue même du peuple qui la vit. Dans l'état actuel, cela ne pourrait se faire sans artifice, sinon sans tricherie. Ainsi Patrik EWEN est Breton, il n'est pas encore bretonnant, fallait-il que dans son prochain disque il chantât en breton ?

Sont bien sûr exclues du programme, les chansons « folklorisantes » qui ne font que fortifier l'image bécassine de la Bretagne, même si Bécassine se donne des allures pop ou folk. En ce qui concerne la musique, aucun sectarisme non plus. Laissons les puristes prouver que le biniou est typiquement breton et les super-pogressistes vanter les mérites de la guitare électrique. Là n'est pas le problème : comme pour la chanson, c'est l'authenticité qui doit nous guider et aussi l'esprit qui anime les chanteurs et les musiciens.

L'avenir dira si, dans ce domaine, des Bretons sont capables de gérer eux-mêmes leurs propres affaires. C'est à ce prix que nous pourrions parler de décolonisation de la Bretagne.

L'équipe de NEVENOE.

Toute correspondance ou commande doit être adressée à :

NEVENOE

18, rue du Docteur-Le Stir

29210 Morlaix

C.C.P. 123-178 Rennes

VERS UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE DU BRETON...



Plusieurs municipalités bretonnes se sont efforcées au cours des derniers mois, de faire une place à la langue bretonne dans le domaine de la signalisation routière. Parmi elles, il faut signaler les municipalités de Douarnenez, de Saint-Pol-de-Léon, de Plourin-Morlaix.

Voici, à titre d'exemple, un document reproduisant une des nouvelles plaques de rues apposées à Plourin-Morlaix dans les quartiers du Pillion et de Maner Park an Duk. Sans doute n'est-il pas inutile de préciser que ce sont les habitants de ces deux lotissements qui, consultés sur ce sujet, ont demandé que les plaques de ruas soient bilingues.

Nous prions nos amis et militants de nous adresser tous documents photographiques ou renseignements concernant l'utilisation officielle de la langue bretonne. AR FALZ ne manquera pas d'y faire écho.

Comment

peut-on être bretonnant ⁽¹⁾ ?

Si l'on ne tombe pas amoureux d'une courbe de croissance, à plus forte raison sans doute ne tombe-t-on pas amoureux d'une courbe de décroissance : or, en 80 ans, la population bretonnante est tombée d'un million 200 000 environ à quelque chose qui tourne autour de 500 ou de 600 000 (2).

Rappelons que 3 à 4 000 langues sont parlées sur la terre. Du point de vue géopolitique, une **douzaine** seulement ont une importance mondiale et sont à elles seules parlées par **2 milliards d'hommes** (3). Il s'agit là de langues **véhiculaires**, c'est-à-dire de langues internationales servant à la communication entre des gens qui parlent ordinairement une autre langue (4). Dans un Etat donné, il peut exister :

— une langue **véhiculaire**, qui est celle, par exemple, du pouvoir (ainsi l'anglais en Grande-Bretagne) — ou celle du pouvoir antérieur (ainsi l'anglais au Nigéria),

(1) On peut conserver à cette question — démarquée de deux autres demandes célèbres — toute son ambivalence : a) a-t-on idée d'être bretonnant ! b) de quelle manière l'être ?

(2) En l'absence de tout recensement officiel, ces nombres ne constituent naturellement que des approximations. Par ailleurs, faut-il rappeler que le nombre des bretonnants unilingues est devenu tout à fait infime (une ou deux dizaines de milliers, dit-on) ?

(3) Encore faut-il préciser qu'il s'agit de *familles* de langues, plutôt que d'idiomes parfaitement unifiés : 1) famille *chinoise* : 700 millions de locuteurs ; 2) famille *indienne* (langues indo-européennes) : 350 millions ; 3) *anglais* : 300 ; 4) *russe* et *biélorusse* : 170 ; 5) *espagnol* : 145 ; 6) *portugais* : 100 ; 7) *allemand* : 100 ; 8) *japonais* : 100 ; 9) *arabe* : 85 ; 10) groupe *malais-javanais-soudanais* : 70 ; 11) *français* : 60.

(4) Voici comment P. Encreve, maître-assistant au Centre Universitaire expérimental de Vincennes, décrit la situation : « On appelle en général

— et diverses langues **nationales** ou **minoritaires** ou **ethniques** ou **nationalitaires**. Ces dernières connaissent des fortunes diverses, selon que le pouvoir en place ou le pouvoir qui était en place avant la décolonisation, p. ex., a ou non pratiqué, et avec plus ou moins de force, avec plus ou moins de succès, le génocide culturel. Dès que ces langues, qui ne sont pas la langue officielle, ou l'une des langues officielles de l'Etat considéré, cessent d'être la langue maternelle de la minorité ou de la nationalité considérées, elles n'en demeurent pas moins la langue des dites nationalités et elles continuent, avec des fortunes diverses il est vrai, d'être le signe distinct, un des signes distincts en tout cas, qui fondent les nationalités en question. Le moment où la langue nationalitaire cesse d'être la langue maternelle des **nationaux**, disons, le génocide culturel apparaît tout près d'être consommé et, en principe tout au moins, le pouvoir politique responsable de ce génocide culturel a tout lieu de se frotter les mains : apparemment, l'assimilation culturo-politique de la minorité en question est en bonne voie. Seulement voilà !

Et nous en arrivons à présent aux cas des langues minoritaires de l'Hexagone, parmi lesquelles le breton.

Il faut dire et répéter qu'en matière de génocide culturel, les différents pouvoirs politiques qui se sont précédés depuis 150 ans en France ont fait preuve d'un remarquable esprit de suite dans les idées. En matière de génocide culturel, les pouvoirs publics français sont véritablement passés maîtres, ce sont des champions. Ils sont les dignes et peut-être les uniques vrais héritiers des Romains, dont l'impérialisme culturel a été une des attitudes constantes, avec les autres formes d'impérialisme, tout au cours de leur longue et féconde histoire.

Revenons à notre cas précis — et considérons sur de nouveaux frais, en partie, les différentes langues nationalitaires de l'Hexagone.

langues communes les idiomes adoptés comme langues officielles par un ou plusieurs politiques nationaux (...). Un terme intermédiaire entre langue commune et dialecte est celui de *langue de minorité* : il s'applique aux cas semblables à ceux du breton ou du basque, qui ne sont pas apparentés à la langue du pouvoir « national » dont ils dépendent, mais lui sont politiquement subordonnés. Du fait de leur originalité linguistique, les langues des minorités résistent bien à l'assimilation, bien que leur statut oblige leurs usagers au bilinguisme dans les pays où l'enseignement de la langue nationale est obligatoire. Pourvus souvent d'une presse et d'une littérature, et quelquefois même de radio, ces langues abandonnent en général les domaines techniques à la langue « nationale », mais parviennent à répondre pleinement aux besoins de leurs usagers pour la vie courante. (Article « *Dialectes et patois* », in *Encyclopædia Universalis*).

L'acculturation française, c'est-à-dire au français, a été autoritaire et totalitaire. Les différentes administrations, dont la plus importante, l'Education Nationale, ex-Instruction Publique, ont superbement ignoré les langues de l'Hexagone hormis le français, sauf pour les combattre et avec l'intention maintes fois affirmée de les supprimer. On ne peut être plus clairement et plus explicitement impérialiste. La nécessité d'une prétendue unité linguistique de la France (prélude et signe incontestable de l'unité politique que la langue, dans la perspective française, était censée symboliser) a été le plus souvent le paravent de mobiles moins avouables, si tant est qu'il soit déjà avouable de vouloir uniformiser politiquement l'Hexagone : il s'agissait, en procédant à l'acculturation française, de mieux maîtriser les masses allophones de l'Hexagone, d'en faire une main-d'œuvre beaucoup plus mobile, apte à se déplacer en fonction des besoins du capitalisme, apte aussi, dès l'instant où la conscription était devenue obligatoire, à faire des soldats dociles et disciplinés. A la perspective impérialiste s'ajoute donc une perspective capitaliste, dans un point de vue où la priorité est accordée au marché, aux lieux de travail plutôt qu'aux travailleurs : la région parisienne n'est pas plus riche en matières premières que la Bretagne, mais Paris est le centre politique de la France, et il en a été voulu le centre économique, dans une visée clairement volontariste, c'est-à-dire politique, résultant d'un choix délibéré des différents monarques et régimes qui ont scellé l'unité française et consacré le choix de Paris comme centre d'un pays qui ne regarde que Paris et qui reçoit tout de Paris.

Langue du pouvoir, langue-instrument de la promotion, le français ne pouvait que fasciner les nationalités prolétaires de l'Hexagone : il n'était guère possible de gagner son pain, et à plus forte raison de le gagner de manière satisfaisante, qu'en français. L'acculturation française, qui a été totalitaire et autoritaire, s'est donc aussi effectuée grâce au consensus plus ou moins explicite des ethnies en question. Ces ethnies étaient, d'une manière générale et au niveau des masses, à peu près totalement dépourvues du sentiment nationalitaire, ce qui a facilité l'abandon de la langue ethnique, ou tout au moins son mépris. N'ayant pas reçu l'enseignement dans leur langue, les peuples minoritaires de l'Hexagone n'ont pas saisi que leurs langues étaient un critère incomparable de leurs identités collectives. Au terme de la promotion, les individus, à la fois bénéficiaires et victimes de l'acculturation française, se sont trouvés, le plus souvent à leur insu ou en tout cas à leur grande surprise, en position d'aliénés culturels, épousant, le plus souvent avec une ardeur extrême, les thèses et les thèmes de la nationalité aliénante, ou tout au moins du pouvoir aliénant, le pouvoir économique-politique parisien.

Au terme de l'acculturation française, on se trouve donc devant un phénomène de colonisation culturelle caractérisée, laquelle, du reste, n'exclut pas, bien au contraire, la colonisation économique. L'acculturation française est ambiguë, ou tout au moins ambivalente : elle procure des promotions, plus souvent individuelles que collectives d'ailleurs, et en même temps elle opère par le génocide culturel. L'école n'est donc que partiellement libératrice. Elle ne l'est pas, dans la mesure où l'idéologie qui l'inspire est celle de la bourgeoisie dominante et dans la mesure où cette idéologie est caractérisée par l'intolérance et le fanatisme culturels. Une telle école n'est pas populaire : elle est l'instrument de rayonnement de la démocratie bourgeoise qui préconise les valeurs d'ordre, de travail, d'économie, de rendement, bref c'est une école qui diffuse l'idéologie capitaliste. Une telle école est étonnamment archaïque et obscurantiste, dans la mesure où, pour ne parler que du cas de la France, elle se scandalise devant les timides revendications formulées par les tenants des langues dites « régionales » et dans la mesure où elle considère comme un crime contre l'esprit le fait de vouloir, en France, parler autrement qu'en français. Une telle école est nationaliste, dans la mesure où elle vulgarise le mythe de la France éternelle, avec l'appoint des images d'Epinal fixées **ne varietur** : Saint Louis sous son chêne, Louis XIV et le grand siècle, les frontières dites naturelles. Jusqu'à ces derniers temps, la même école entretenait l'anti-culte, c'est-à-dire la franche détestation de l'ennemi prétendu héréditaire, cet ennemi ayant longtemps été les Anglais jusqu'à Napoléon et même jusqu'à Fachoda et surtout les Allemands. En vertu de quoi on assassine Jaurès, en raison de son pacifisme réputé pro-allemand. Et c'est cette école-là qui instruit. Ambivalence et paradoxe formidables (1). La promotion par l'acculturation française procurée grâce au génocide culturel aboutit fatalement à une déculturation ethnique.

Ambivalence, oui. Car la même école qui interdit de parler breton ou occitan fournit les outils d'une reculturation. L'individu breton (ou occitan) déculturé, privé de sa langue et de sa culture, « épanoui » dans une autre langue, peut finir par devenir, grâce à l'école telle qu'elle est ou peut-être en réaction contre elle, suffisamment armé intellectuellement, pour entreprendre la décolonisation. Les langues maudites, celles qui déchaînaient contre leurs locuteurs les campagnes punitives qui sont la honte de la III^e République et même encore de la IV^e, ces langues sont progressivement redécouvertes comme les instruments de l'identité collective, au moment où les nationalités de l'Hexagone tombées en léthargie, victimes de trop violents soporifiques, sortent d'un

(1) Au sens étymologique : de nature à inspirer l'effroi.

long sommeil qui ressemble à un mauvais rêve. En s'éveillant, les nationalités endormies, engourdies, retrouvent une nouvelle jeunesse. Elles troquent les vieilles loques du provincialisme, les costumes ridicules dans lesquels les avait figées un certain folklore puéril et réactionnaire, elles troquent tout cela pour la tenue de combat.

La tâche n'est pas aisée pour autant. Une certaine gauche — qui n'est gauche que sur le plan des luttes sociales et encore faut-il qu'elles lui paraissent « nationales », c'est-à-dire hexagonales — cette gauche-là qui n'admet l'internationalisme que sur la base d'un nationalisme hexagonal est toujours à l'affût — c'est un tic — de ce qu'elle appelle folklore, réaction, cléricanisme, quand ce n'est pas intelligence avec l'ennemi. Pour elle, tout Breton qui parle trop haut sa langue et qui entend la voir promue ne peut être qu'un **Breiz Atao**, qu'un suppôt du fascisme hitlérien et qu'un ardent supporter de sa renaissance. Cette description serait puérilement outrée, si elle n'était trop souvent vérifiée au niveau de certains comportements qui vont, fort heureusement, en se raréfiant. Cependant l'amalgame continue à être habilement entretenu dans les esprits. Il n'est pas seulement le fait de personnalités ou de formations de gauche d'ailleurs. A droite aussi, on fait chorus. En pleine période électorale, un député sortant de la majorité assimilait froidement les militants de GALV aux autonomistes bretons :

« (Je rappelle) aux groupements qui sont dans la ligne des autonomistes le comportement de ceux-ci à une certaine époque (...) Ne se mirent-ils pas (...) du côté des oppresseurs au moment où la France était occupée, allant jusqu'à combattre et dénoncer les Bretons ? »

L'objectif est donc de déconsidérer et de flétrir les militants des nationalités renaissantes. Mais il semblerait que l'argument fasse long feu. La renaissance des nationalités de l'Hexagone s'inscrit en fait dans un contexte de décolonisation universelle. Si nous nous en tenons au seul domaine de la décolonisation culturelle (sans négliger les autres, mais uniquement pour sérier les questions, une décolonisation ne pouvant être que totale), il est certain que l'ostracisme dont étaient victimes les langues maudites est à verser dans la poubelle des archaïsmes. S'il y a de nos jours de brillantes manifestations d'un esprit internationaliste, si l'on parle tant de luttes de classes au plan mondial (« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » — « L'Internationale sera le genre humain »), il est également indubitable que l'on assiste à la reconquête de l'identité ethnique. Dans un sens, il est vrai que « les prolétaires n'ont pas de patrie », mais les peuples en ont une, eux. Avec l'internationale prolétarienne cohabite en fait, vivante, une internationale des peuples. De ce fait, l'universalisme peut fort bien s'exprimer dans d'autres langues

que dans celles qui sont dites nobles ou grandes. Une certaine francophonie agressive, triomphante et superbe, susceptible et arrogante, est véritablement arrivée à la fin de son règne, dans ce sens où le glas de l'impérialisme culturel français est prêt de sonner. Mais il ne faut pas se réjouir de ce renversement de situation, ni s'en défouler trop bruyamment : le déclin de la francophonie ne nous intéresse que dans la mesure où il s'accompagne d'une réhabilitation de toutes les langues et cultures bafouées par elle. D'autant plus que nous avons à administrer la preuve que nous ne rendons pas fanatisme pour fanatisme. Par ailleurs, nous croyons à une solidarité véritablement œcuménique des langues et des cultures. Mais qui dit solidarité, qui dit échange, suppose existence de la différence : l'acceptation de la différence est ce qui fait le plus cruellement défaut à un certain esprit français. Pour échanger, il faut être. Pour nous épanouir comme Bretons bretonnants, il faut que notre langue soit promue, c'est-à-dire libérée, affranchie de toute tutelle, délivrée des infériorités dont on l'a écrasée, et, à plus forte raison, de toutes les marques d'infamie ou de ridicule dont une trop longue lignée de responsables parisiens l'a accablée (1).

(1) A cet égard, il faut rappeler que les langues ethniques ou minoritaires de l'Hexagone ne sont dites « régionales » que par litote ou par euphémisme : le breton n'est absolument pas une variante régionale du français. Le breton est une langue comme une autre, ni supérieure ni inférieure aux autres, dotée seulement à nos yeux, dotée seulement du prix particulier qu'on attache à ce qui constitue l'un des fondements les moins contestables de notre « nationalité ».

A. Tabouret-Keller (Maître de Recherches au C.N.R.S., direction de la section de Psycholinguistique à l'Université de Strasbourg II) exprime sur cette question un point de vue intéressant à connaître :

« Une langue peut faire naître chez ceux qui la parlent des sentiments de fidélité, comparables aux sentiments qu'évoque l'idée de patrie ou celle de nation. Ils conçoivent leur langue comme une totalité, en opposition avec les autres langues, et lui accordent une position élevée dans une échelle des valeurs, une position qui demande à être « défendue ». La langue devient un symbole et une cause et, à cet égard, la forme écrite peut apparaître comme particulièrement précieuse. Cette représentation idéale des langues et les retentissements émotionnels qu'elle peut provoquer caractérisent la civilisation occidentale, à l'histoire de laquelle elle est profondément liée. Les pays dont on dit qu'ils sont en voie de développement tendent à s'en inspirer et, il semble bien, que l'idée ait des vertus contagieuses. Il est certain cependant, que les situations de contact sensibilisent les groupes à ce qui fait leur originalité et, en particulier, aux qualités propres de leur langue, qui peut alors devenir le symbole et de l'apparte

La réhabilitation de nos langues nationalitaires ressortit donc au phénomène de décolonisation intra-hexagonal. La reconquête de l'identité ethnique semble impensable sans ce réinvestissement des langues bannies jadis de l'échange culturel supérieur. Qui dit universalisme (le français, l'anglais prétendent ainsi à la qualité de langues universelles), qui dit universalisme dit aussi, ou tout au moins sous-entend, impérialisme, culturel évidemment, mais aussi économique et militaire. La vie culturelle à l'échelle du globe n'est possible que si l'on admet l'égalité de nature, des langues et des cultures. Or, ces langues et ces cultures, pour se donner libre cours dans le champ des échanges planétaires, doivent être promues et, pour ce, libérées.

Il y a un brin d'utopie dans tout ceci, dira-t-on, compte tenu de la situation que nous avons décrite au début, avec la prééminence écrasante de certains ensembles linguistiques. Cependant c'est la perception de ces masses, de ces volumes — qui semblent tout prêt de nous écraser — qui donne à la revendication, à la contestation ethniques tout leur sens et toute leur urgence : les jeunes ne se font pas faute de marquer, par leur légitime impatience, une revendication tout aussi légitime. Cette revendication est d'ailleurs d'une remarquable modernité. Les vastes cultures sont de vrais Goliaths, mais en même temps elles se contentent de conserver, quand elles ne sont pas sur la défensive. Ce sont les minorités contestataires, toutes minuscules qu'elles puissent paraître, qui attaquent et qui sont porteuses de la civilisation de demain, dans un monde où la différence sera enfin tolérée, acceptée, respectée.

Nous sommes dans une période de véritable renaissance. Un vieux monde culturel a fait son temps. Les cultures minoritaires renaissent d'une manière radicalement différente de celle qui avait cours il y a cent ans. Il n'est plus temps de conserver,

nance au groupe et de l'intégrité de celui-ci. Une certaine mobilisation peut se faire jour et conduire à un contrôle effectif de l'évolution d'une certaine situation linguistique (...). Dans le mouvement de construction d'une nation israélienne, les efforts faits pour renforcer la langue « nationale », parlée au départ par une minorité d'individus, et qui n'était la langue maternelle d'aucun d'entre eux, ont été couronnés de succès (...).

Les décisions humaines peuvent intervenir dans la façon dont une langue se substitue à une autre (...). Bien des prophéties sur la disparition imminente d'une langue se sont révélées prématurées, voire fausses ».

(art. « Plurilinguisme » in E.U.)

de s'ébahir devant le spectacle de ces civilisations primitives, préservées ; le mythe du « bon sauvage » est bien mort. Un certain exotisme qui faisait encore de nos ancêtres des gens placides et un brin ridicules avec leur **bragou braz** et leur **boutou koad** est devenu à son tour totalement ridicule et archaïque.

La présente renaissance se situe, encore une fois, dans un contexte de décolonisation. Elle comporte naturellement une relecture de l'histoire : comment des collectivités se sont-elles faites dominantes, comment d'autres se sont trouvées dominées ? Les solidarités retrouvées n'abolissent pas d'autres solidarités : comment supposer que le sentiment d'identité collective retrouvé puisse camoufler ou atténuer le sentiment d'appartenance à une classe sociale opprimée et tenue en laisse ? C'est toute la question du lien à établir entre le sentiment d'appartenance à une nationalité et le sentiment d'appartenance à la classe prolétaire. Il y a nationalisme réactionnaire lorsqu'on proclame la nécessité d'une stratégie frontiste abolissant toutes les différences de classes et d'intérêts à l'intérieur d'une nationalité donnée. A cet égard, il faut rappeler que le terme de **Nation** a été confisqué par la bourgeoisie française qui l'a identifié à l'Etat pour faire passer comme intérêt national son propre intérêt de classe. La référence au passé est nécessaire pour justifier l'existence de la nationalité bretonne, dans la mesure où le passé nous révèle l'existence ancienne d'une communauté humaine historiquement constituée avec une langue originale, sentie comme le bien commun de tous, bien que non parlée par tous, avec un territoire bien délimité. Mais la nationalité bretonne est largement un phénomène qui se fait et il n'y aura de vraie conscience nationalitaire bretonne que par la prise de conscience au cours des luttes économiques et culturelles menées en Bretagne. Naturellement, lorsque l'on parle d'ethnie, de peuple ou de nation, il s'agit toujours d'une communauté non homogène, divisée en **classes**. La lutte de classes est un fait qui se déroule en Bretagne tout autant qu'ailleurs. Il est extrêmement important que la Bretagne de demain soit celle non pas de la bourgeoisie (même bretonne), mais du peuple et des travailleurs bretons. Par conséquent, la lutte pour la réhabilitation de notre nationalité et de notre langue ne peut que s'inscrire dans l'axe de la lutte des classes : ceci est un fait inéluctable ; il s'agit d'un affrontement inévitable. Le phénomène de la lutte de classes est un fait qui crève les yeux : dans cette affaire, il faut choisir son camp. Le capitalisme s'acharne sur la Bretagne et sur les travailleurs bretons : il ne saurait être question, sous prétexte d'une nationalité à recouvrer, ou plus exactement à construire, de se voiler la face devant les luttes sociales, d'en reporter l'urgence à « demain » après les grandes embrassades consécutives à quelque nouveau Ballon : les luttes sociales en Bretagne sont de

plus en plus perçues comme spécifiques, et c'est en les menant que l'on construit la Bretagne.

Il faut essayer de voir un peu plus clair dans cette question de la cohabitation ou de la non-cohabitation entre le sentiment d'appartenance nationale et du sentiment de la conscience de classe. Nous avons été traumatisés par le transfert au profit de l'Etat du concept de « nation ». G. BURDEAU (1) souligne combien l'idée de **nation** est « mythique » : relisons-le, en cherchant à savoir, du reste, si ce qu'il dit de la **Nation-Etat** ne s'appliquerait pas par hasard à la **Nation-Nationalité** (2) :

« La nation n'est pas une réalité concrète, mais une idée. Aucun des facteurs qui expliquent la formation de groupements primaires, tels que les clans, les tribus, les villages ou les cités, aucun de ces facteurs, que ce soit l'ethnie, le territoire, la religion ou la langue, ne suffit à rendre compte de la réalité nationale.

« L'idée nationale est le plus sûr élément du consensus : elle porte en elle une représentation du futur dont le pouvoir apparaît le garant (...). La nation, c'est continuer à être ce que l'on a été, à vivre selon la même loi que celle dont se sont inspirées les générations précédentes ; c'est donc, à travers une image d'un passé, la vision d'un destin : « L'esprit donne l'idée d'une nation, mais ce qui fait sa force sentimentale, c'est la communauté de rêve » (A. MALRAUX, "La Tentation de l'Occident", 1926).

« De ce rêve, le pouvoir, en l'incarnant, fait un projet, où hier n'est évoqué que comme fondement de ce que sera demain. Dans cette perspective, le pouvoir est l'instrument de l'hypothèque prise sur l'avenir.

« C'est à ce mélange d'héritage et d'ambition que la nation doit sa force. Certes,

« — on s'accorde à reconnaître qu'elle est un cadre économiquement périmé, dépassé par les conditions de la recherche comme par les réalisations de la technique ;

« — on admet que c'est un principe d'une valeur scientifique douteuse ;

« — on dénonce en lui une idéologie aliénatrice de la condition humaine ;

« — on constate les dangers auxquels il expose l'humanité lorsqu'il se prête aux déformations du nationalisme.

(1) Professeur à la Faculté de Droit et de Sciences Economiques de Paris.

(2) Art. « Nation » (E.U.).

« Et cependant, bafouée, condamnée ou dépassée, la nation n'en demeure pas moins la plus ferme assise des pouvoirs politiques. Aucune institution, aucun concept de remplacement ne sont venus relayer la vieille et toujours active idée nationale. Le marxisme lui-même, si intraitable cependant à l'égard des tabous les plus vénérés, a dû lui faire une place partout où il est devenu doctrine d'Etat. Que cette idée ne soit plus en accord avec les exigences de notre temps, la raison le suggère et l'expérience le prouve. Reste à savoir si, s'affranchissant du mythe, l'univers politique pourrait survivre par la seule vertu de sa nationalité. »

Toujours est-il que la pensée politique libérale était dominée par la conviction qu'il était possible de regrouper dans l'allégorie nationale, celle de l'Etat-Nation, les différentes catégories de la population que, dans la réalité de la vie quotidienne, séparent les intérêts, les aspirations, les ressources, les chances. C'est cette communion — plus rêvée que réelle — qu'est venu rompre le durcissement de la conscience de classe.

Poussant nettement plus loin, certains affirment constater que la réalité des classes opère une distribution des membres de la nationalité qui exclut entre eux la communication : il ne peut y avoir communication que, le projet marxiste devenu réalité, si la dictature du prolétariat est établie et que l'on s'achemine vers le dépérissement de l'Etat et vers la société véritablement sans classes. Toujours selon les mêmes, les classes ne divisent pas la nation, elles en prennent totalement la place : la classe financière ne connaît ni frontière ni patrie, la classe ouvrière a vocation à l'internationale...

Or, de telles vues paraissent largement inspirées par le dogmatisme idéologique. La réalité est autre. La classe et la nationalité cohabitent comme mode de rassemblement des individus. L'appartenance à la classe prolétaire ne détruit pas la conscience de nationalité. L'U.R.S.S. et les démocraties populaires, outre le fait d'être constituées en nations-états, regroupent différentes nationalités et, pour prendre le cas de l'U.R.S.S., bien des nationalités non-russes résistent à la russification ou s'en plaignent. L'existence du sentiment national — ou nationalitaire — est général dans les pays socialistes, qu'il s'agisse de Cuba, de l'Algérie, de la Guinée..., et les plus avisés des leaders socialistes, au lieu de s'acharner sur le fait national, non seulement s'en accommodent, mais l'exploitent à des fins politiques. Le danger d'une consécration absolue de l'idée nationale est évidemment son exacerbation sous les traits du nationalisme, surtout lorsque celui-ci dérive vers le fascisme. Mais l'idée nationalitaire n'a pas pour corollaire obligé le nationalisme : ce dernier (pris dans son sens courant et péjoratif) est le visage caricatural du

véritable patriotisme. Il se caractérise, entre autres, par l'autarcie culturelle, une xénophobie ombrageuse, une intolérance agressive, toutes attitudes qui, le racisme aidant, peuvent en effet constituer un bouillon de culture pour le fascisme (1).

Le fait linguistique apparaît lié au phénomène nationalitaire. C'est une longue et vieille histoire que celle de faire coïncider la langue et le fait national. Chose curieuse, au XVIII^e siècle, toute l'Europe cultivée trouvait normal et même nécessaire de parler français : d'après Frédéric II de Prusse, l'allemand était tout juste bon pour s'adresser aux chevaux et, subsidiairement, aux palefreniers. Le français était la langue des Lumières, prenant le relais du latin. Les autres parlers, l'allemand y compris, étaient barbares et informes. En contrepartie, la fin du XVIII^e siècle voit se développer une doctrine de la suprématie de la volonté du peuple : les spécificités culturelles, parmi lesquelles la langue est le signe le plus visible, sont considérées comme des fondements des formations ethnico-nationales. L'universalisme rationnaliste du siècle des Lumières, avec sa philosophie de l'Etat monarchique comme structure utilitaire d'encadrement, est dénoncé comme abstrait, ignorant et méprisant les dynamismes populaires profonds. L'Allemand HERDER fait l'apologie de la diversité nationale : il s'agissait en partie d'une réaction allemande contre l'impérialisme culturel des Français camouflé sous leur universalisme.

On pourrait se croire éloigné du siècle des Lumières. Pourtant certains croient encore que la francophonie triomphante a de belles heures devant elle, si l'on en juge par ces propos de **G. POMPIDOU** formulés le 14 avril 1972, à Sarre-Union (Bas-Rhin) :

« Il n'y a pas de place pour les langues régionales dans une France destinée à marquer l'Europe de son sceau » (2).

(1) A cet égard, sans doute vaut-il mieux faire abstraction des termes de nationalisme et de nationaliste pour désigner les militants des minorités linguistico-ethniques de l'Hexagone et la doctrine qui les anime. En français, en allemand, en italien, le terme « nationaliste » est grevé de trop lourdes hypothèques pour être d'un emploi commode et pour demeurer dépourvu de toute ambiguïté. Ce n'est qu'en anglais que le mot semble s'être rapidement stabilisé pour désigner de façon générale les diverses manifestations de la conscience nationale — ou nationalitaire — et du caractère national.

(2) De tels propos confortent évidemment le sentiment que, non seulement les pouvoirs politiques ne sont pas près d'exprimer le moindre regret qu'ait été engagé le processus du génocide culturel, mais qu'ils se repentent d'avoir concédé les quelques miettes qu'ils nous ont jetées. Le même

Ainsi, avec le réveil des ethnies, et notamment avec la forte poussée en matière de revendication linguistique, se mettent donc à cohabiter deux sentiments : celui de l'appartenance à une nationalité et celui de l'appartenance à une classe. Les deux sentiments ont ceci de commun que la classe en question — et qui, elle, a vocation à l'internationalité — et que la nationalité en question sont toutes deux opprimées. La prise de conscience de ce double phénomène — qui n'est pas fortuit — est évidemment une source profonde de révolte, mais aussi de fierté dans l'expression et de la nationalité retrouvée et de la classe sociale en voie de libération. Que cette révolte et cette fierté s'expriment en breton — pour le cas qui nous intéresse ici — n'a rien de surprenant. On voit dès lors quelle utilisation révolutionnaire peut être faite et est faite de la langue nationalitaire. Il n'y a absolument plus rien d'élitaire ni dans cette conception de la nationalité ni dans cet usage qui est fait de la langue.

Aussi la perception du phénomène de décolonisation tant culturelle qu'économique s'accompagne-t-elle d'une dénonciation de toutes les décolonisations manquées et qui prolifèrent sous le nom de néocolonialisme. Les mouvements de libération nationalitaires sont amenés nécessairement à analyser les mécanismes de l'oppression, à cerner les points d'impact où s'établit la dépendance, à dénoncer les solidarités de classe qui contribuent objectivement à la domination à l'intérieur ou à l'extérieur du pays dominé : par exemple, l'utilisation touristique de la Bretagne, sa transformation en réservoir de main-d'œuvre disponible pour être expédiée vers les pôles gigantesques de développement de « l'Europe utile » (tels que les a choisis le capitalisme en fonction de ses propres intérêts), la transformation de zones entières de la même Bretagne en Parc régional ou en champs de manœuvres, tous ces faits ne peuvent se produire qu'avec la complicité de la mini-classe capitaliste de l'endroit qui est objectivement solidaire du pouvoir colonisateur.

A ce niveau, les langues et cultures nationalitaires jouent la carte de l'homme là où il est, là où il a ses racines, là où il a et veut avoir ses chances. La langue, à cet égard, peut avoir un

orateur écrivait pourtant, le 10/6/1969 — il est vrai qu'on se trouvait en période électorale — « Si la volonté des Français me porte à la Présidence de la République, je ferai en sorte que cette défense des traditions et cultures régionales bénéficie d'un réel appui des pouvoirs publics... Auvergnat, donc Occitan, je suis particulièrement sensible à tous les efforts qui sont consentis pour sauvegarder les traditions linguistiques et culturelles de nos provinces et pays ». S'agit-il à nos yeux pour autant d'une simple « défense » de « traditions » ? Gageons que le malentendu est ici considérable.

grand pouvoir mobilisateur, encore faut-il, naturellement, qu'elle ait été retrouvée, réinterprétée, réexaminée, qu'elle soit devenue non pas un sésame pour initiés, un joujou pour snobs en mal de nouveauté, mais un instrument révolutionnaire qui mette en péril, en doute, en question un ordre impérialiste inhumain.

Naturellement, dans une telle perspective, les militants culturels doivent accepter leur remise en question, ne pas esquiver la contestation. Il y a un certain échec des mouvements culturels : au nom du purisme, au nom du primat absolu de la langue dotée, pour ainsi dire, d'un pouvoir magique, et conférant à elle seule le baptême nationalitaire, nombre de militants, qui sont personnellement fort dévoués et fort désintéressés, ont vécu dans le ghetto ou se sont drapés dans une vertueuse inaction. D'autres se déclarent du bout des lèvres partisans de l'emploi du breton à l'école et dans la vie officielle, mais relèguent la langue dans des fonctions ornementales, le travail sérieux se faisant en français. Naturellement, il y a des problèmes quotidiens d'opportunité. Mais nos associations culturelles doivent, peut-être même à la suite de révisions déchirantes, prouver le mouvement en marchant : même devant des auditoires non bretonnants, ne pourrait-on envisager, comme au Pays de Galles, des séances de travail dans la langue du pays avec traduction simultanée, non pas à l'aide d'écouteurs, car nous sommes pauvres, mais grâce à des interprètes qui se formeraient progressivement sur le tas (1). En effet, pour inoffensives que soient nos revendications et pour le médiocre impact financier que représenterait leur satisfaction, le pouvoir politique y reste sourd, de peur sans doute, à la suite d'une chiquenaude initiale, de voir s'écrouler tout l'édifice économique-politico-culturel appelé France. Nos revendications, toutes légitimes et tout inoffensives qu'elles soient, sont donc considérées comme dangereuses. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les deux séries d'interlocuteurs ne sont pas sur la même longueur d'ondes. Donc, devant le fanatisme parisien, aux abois d'ailleurs, il nous faut prendre l'initiative et former des formateurs, tant sur le plan linguistique que sur les autres plans. Le travail fait en breton, pour ne pas être la condition **sine qua non** de la prise en mains de leur destin par les Bretons, a une haute valeur d'exemple et de stimulant. A cet égard, les associations qui travaillent en breton pour la Bretagne peuvent légitimement se dire un des éléments de « la conscience exigeante de la Bretagne ».

(1) Le système fonctionnant à *Klagenfurt* (juillet 1972) au Congrès de l'Association pour la Défense des Langues Minoritaires : c'est tout à fait stimulant.

Il nous faut donc assumer tout notre passé, nos limites, nos erreurs. Si nous nous sommes sentis relégués, tenus à l'écart, n'est-ce pas parce que nous avons reproduit en breton une image périmée, académique, pétrifiée de la culture majuscule ? Une culture populaire, authentique et vivante encore, a été occultée par un modèle que nous répudions doublement, de la culture : un modèle à la fois parisien, c'est-à-dire, au départ, allophone pour nous, et bourgeois, c'est-à-dire négateur et destructeur des valeurs populaires. Le fameux humanisme dit universaliste est fondé avant tout sur l'individu et sur une échelle des valeurs établie par la classe sociale dominante. La vie culturelle totale n'a que faire de belles-lettres et de beaux-arts. Naturellement, il nous fallait à nous autres Bretons, comme aux Occitans et aux Antillais, il nous fallait conquérir la lettre, l'écrit, fournir nos preuves dans le domaine de la production littéraire en breton : nos modèles — qui demeuraient nos modèles même quand ils étaient répudiés par nous — nos modèles nous imposaient le prestige de l'uniforme littéraire. Nous avons donc donné dans le littéraire. Mais la production littéraire elle-même a ses limites, sinon ses dangers : l'écrit qui fixe, mais aussi qui pétrifie, n'a-t-il pas usurpé la parole ? **La culture populaire bretonne bretonnante est peut-être avant tout prise de parole par tous. Il ne faut pas reléguer le breton dans l'enseignement. L'école a de terribles limites : il faut instituer une école buissonnière qui rende compte de la vie culturelle totale. Tout reste à faire, tout reste à dire : la décolonisation ne fait que commencer ; notre pauvre langue bretonne, réduite à ses 500 000 locuteurs, en est au début et non au terme de la décolonisation ;** nous autres militants bretons, nous avons une fonction modeste, mais irremplaçable : avec les moyens réduits qui nous sont laissés ou que nous nous forgerons, nous devons faire basculer l'ordre culturel établi, nous devons insinuer partout la remise en question, nous devons constituer les structures de déséquilibre, nous devons à la fois occuper tout le terrain qu'on nous laisse et préparer l'offensive pour devenir un jour les maîtres du terrain.

Il faut aborder la question de la langue bretonne dans les familles. Bien des ménages sont linguistiquement mixtes, c'est évident, et il arrive bien que l'un des conjoints ne soit pas breton. En dépit de la grande diversité résultant de ces situations, il faut prendre conscience que plus de petits enfants auront le breton comme langue maternelle, plus l'avenir de la langue sera assuré. C'est une évidence. Il faut affronter le qu'en-dira-t-on, être prêt à encourir les griefs de la singularité, d'extravagance, tout en sauvegardant la paix de nos ménages ! Nous ne paraîtrions pas sincères si nos protestations enflammées sur l'importance de la langue ne s'accompagnaient pas d'une pratique aussi

constante et quotidienne que possible du breton. Celui-ci doit non seulement être reconnu pour sa valeur « culturelle » comme on dit, mais aussi conserver et accroître les domaines où il est langue véhiculaire. L'expérience a déjà appris à chacun d'entre nous combien tout ceci est difficile et délicat, compte tenu de la grande diversité des situations. Mais **pratiquer le breton, aussi systématiquement que possible et sans ostentation particulière, revêt une grande valeur exemplaire allant dans le sens de la désaliénation culturelle.** Tout en nous gardant soigneusement de tout fanatisme, prouvons le mouvement en marchant. Nous avons une marge de manœuvre assez étroite, c'est vrai, entre un comportement de forcenés et un dilettantisme stérile et irresponsable. Cela vaut le coup d'essayer. Tout ceci est sans doute difficile, exigeant. Cela ne devrait pas faire peur aux jeunes, au contraire.

Nous devons effectuer un choix volontariste. L'avenir des langues n'est pas conditionné par les prophéties qui les vouent à la tombe. Les Islandais sont 200 000. Toute la population de l'île parle islandais et est instruite en islandais à l'école, et la riche littérature islandaise des sagas ne contribue pas peu à donner à ce peuple un sentiment de fierté nationale bien légitime. Par ailleurs, la plupart des Islandais sont bilingues, ou même plurilingues, en raison des nécessités du commerce. Mais ces nécessités n'entament pas le sentiment d'appartenance à la communauté nationale islandaise qui s'exprime ordinairement dans sa langue nationale.

Ayons la fierté d'être Bretons et de parler breton, étrangers à tant de dogmatismes qui sont autant d'impasses, loin de tout sentiment d'intolérance, vice pour lequel nous sommes hélas ! assez doués. Terminons par ces quelques lignes empruntées à notre ami PERSON :

« L'essentiel est d'avoir toujours à l'esprit qu'on ne libère pas l'homme par tranches successives, mais en luttant d'emblée sur tous les plans. Tout homme se définissant autant, mais non plus, par une nationalité que par une classe, si l'on refuse de combattre également sur les deux plans, c'est que l'on renonce à construire une société libre (1). »

F. MORVANNOU.

(1) *Critique Socialiste*, spécial Bretagne, « Le problème linguistique en Bretagne », p. 52

DÉBATS

Avertissement

En juillet dernier, les Skolaerien ha Kelennerien AR FALZ ont organisé une série de débats dont nous pensons qu'il est utile de donner connaissance à nos lecteurs.

Le premier de ces débats a porté sur « l'industrialisation » de la Bretagne. Deux causeries ont servi d'introduction : la première consacrée aux caractères de l'industrie en Bretagne a été faite par notre camarade P.-Y. LE RHUN. Elle sera publiée dans notre prochain numéro. La seconde, consacrée au port en eau profonde de Roscoff, a été faite par J.-P. QUEROUIL, professeur au lycée de Morlaix. Celui-ci, depuis cette date, a publié dans le Bulletin de l'Office d'Action Culturelle de Morlaix, une étude qui constitue une synthèse de la question. Avec l'autorisation de l'auteur et celle de l'O.A.C. de Morlaix, nous reproduisons cette étude que nous faisons suivre des principales interventions suscitées par l'exposé de J.-P. QUEROUIL.

Ces interventions ne peuvent en aucune façon être considérées comme reflétant une quelconque prise de position d'AR FALZ. Les opinions reproduites dans les pages qui suivent engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

AR FALZ.

Le port en eau profonde de Roscoff

I. — EXPOSÉ

Au début de cette année 1973 est entré en activité le nouveau port de Roscoff, à l'Est de la presqu'île (voir carte). Il est accessible à toute heure alors que ceux de Morlaix et du vieux Roscoff sont tributaires de la marée. Une passerelle de car-ferry permet l'embarquement des voitures et des camions. Une ligne régulière avec le port anglais de Plymouth va mettre à six heures de notre région l'immense marché britannique.

A l'origine du projet, il y a la préoccupation des expéditeurs de légumes de Saint-Pol-de-Léon d'obtenir un moyen moderne de transport du chou-fleur. Et c'est effectivement sur un trafic d'environ 30.000 tonnes de ce légume vers la Grande Bretagne qu'est fondée la première étude de rentabilité.

Mais ce projet n'aurait pas abouti sans le soutien de tout le Nord-Finistère : la personnalité d'Alexis Gourvenec a joué un rôle clé avec la S. I. C. A. de Saint-Pol et la S. E. M. E. N. F., sans parler du président Guyomarc'h de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix qui a été en quelque sorte le maître d'œuvre du projet.

Celui-ci s'est en effet inscrit dans un contexte de prise de conscience de la région, de dynamisme qui a permis d'obtenir du Comité Interministériel du 9 octobre 1968 l'ouverture d'un crédit limité mais décisif.

Le port de Roscoff-Bloscon a été construit de 1970 à 1972 (1). On peut essayer de faire le point de son fonctionnement au bout d'un semestre d'activité.



1) Le trafic marchandises (voir graphiques)

Le trafic total s'élève à 63.000 tonnes environ (au premier semestre), en comptant les camions et voitures, et les marchandises propres à la ligne se montent à 31.500 tonnes.

a) Les bateaux

Il s'agit essentiellement du car-ferry de la B. A. I. (Compagnie Bretagne-Angleterre-Irlande, créée à cet effet), le « Kerisnel », acheté à Israël qui l'avait fait construire à Vigo ; il peut contenir 40 à 45 camions, portant 800 tonnes de marchandises.

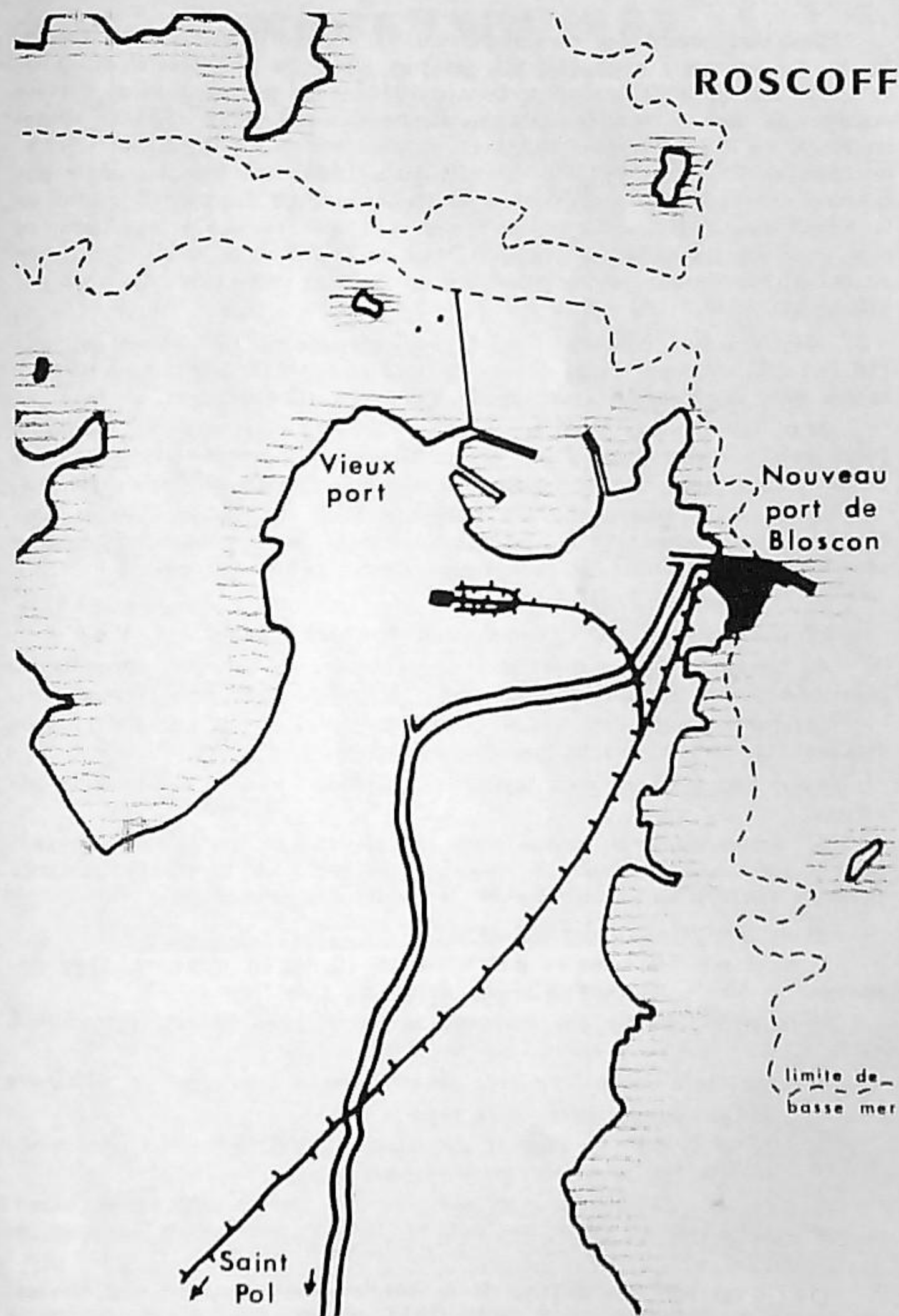
A la fin de l'année sera mis en service le « Penn-ar-Bed », car-ferry construit à La PALLICE, de contenance équivalente.

D'autre part abordent à Roscoff-Bloscon quelques bateaux de pêche et cargos pour les matériaux de construction.

b) Les sorties

Elles s'élèvent à 26.400 tonnes, soit 85 % du trafic marchandises.

(1) L'historique de la construction du port et de l'établissement de la ligne a fait l'objet d'un montage audiovisuel (diaporama) disponible à la C. C. I. de Morlaix (s'adresser à M. Béchu : (Tél. : 88.03.02) et au lycée de Morlaix (s'adresser à la documentaliste : (Tél. : 88.20.11).



La passerelle de car-ferry n'a pu être construite dans le vieux port à cause de ses hauts fonds rocheux. D'où la construction du nouveau port à l'Est de la presqu'île.

Elles sont composées essentiellement de choux-fleurs : 16.000 tonnes, 60 % des sorties ; cette quantité est très inférieure aux prévisions, puisqu'on tablait sur 30.000 tonnes. Depuis 1970 (voir graphique page 40) les exportations vers la Grande-Bretagne diminuent en quantité (37.600 tonnes en 1969, 16.725 tonnes en 1973) et en pourcentage de la récolte (24 % en 1969 et 10 % en 1973) ; certes l'année 1973 s'explique en partie par la mauvaise conjoncture climatique en Italie du Sud, fournisseur attiré de la République Fédérale Allemande ; d'où des prix multipliés par deux ou plus, qui ont dissuadé les Anglais. Mais la dévaluation de la livre, liée au dollar, semble une raison plus durable. Pourtant cette tendance n'est pas irréversible.

Comme autres produits alimentaires interviennent la pomme de terre (10 %), les pommes de la vallée de la Loire (10 %), les œufs (8 %) et les vins de Bordeaux, surtout des Charentes (Cognac).

Dans les produits non alimentaires, il faut mentionner la kerphalite (sous-produit du traitement du kaolin pour les revêtements internes des fours sidérurgiques), le contre-plaqué, le papier à cigarette de Cornouaille, etc.

La B. A. I. espère que les fruits du Midi et d'Ibérie joueront plus tard un rôle important ; la production laitière et porcine bretonne peut se substituer en partie aux fournisseurs danois et néo-zélandais.

c) Les entrées

Elles s'élèvent à 5.000 tonnes, soit 15 % du trafic.

Au premier rang viennent les produits de la mer (30 %) : coquillages, crustacés, poissons, essentiellement pour les Viviers du Diben (Plouganou).

Ensuite le kaolin (20 %) de Cornouaille Anglaise, les viandes d'Irlande (bovins) (1) et de Grande-Bretagne (moutons).

Avec des tonnages plus faibles du matériel agricole, de la paille, du whisky.

Le sable n'apparaît guère dans les statistiques mensuelles cumulées dont il est ici tenu compte. Il représente en fait, pour le premier semestre plus de 4.000 tonnes, soit près de la moitié des entrées.

d) Le coefficient de remplissage

Il n'est pour le moment que d'environ 20 % en moyenne, avec des pointes de 75 % pendant la pleine saison du chou-fleur.

Il faudrait atteindre une moyenne de 50 % pour assurer la rentabilité et la B. A. I. pense y arriver l'an prochain.

e) Importance relative du port vis-à-vis des autres voies de transports

1) Les autres ports de la région.

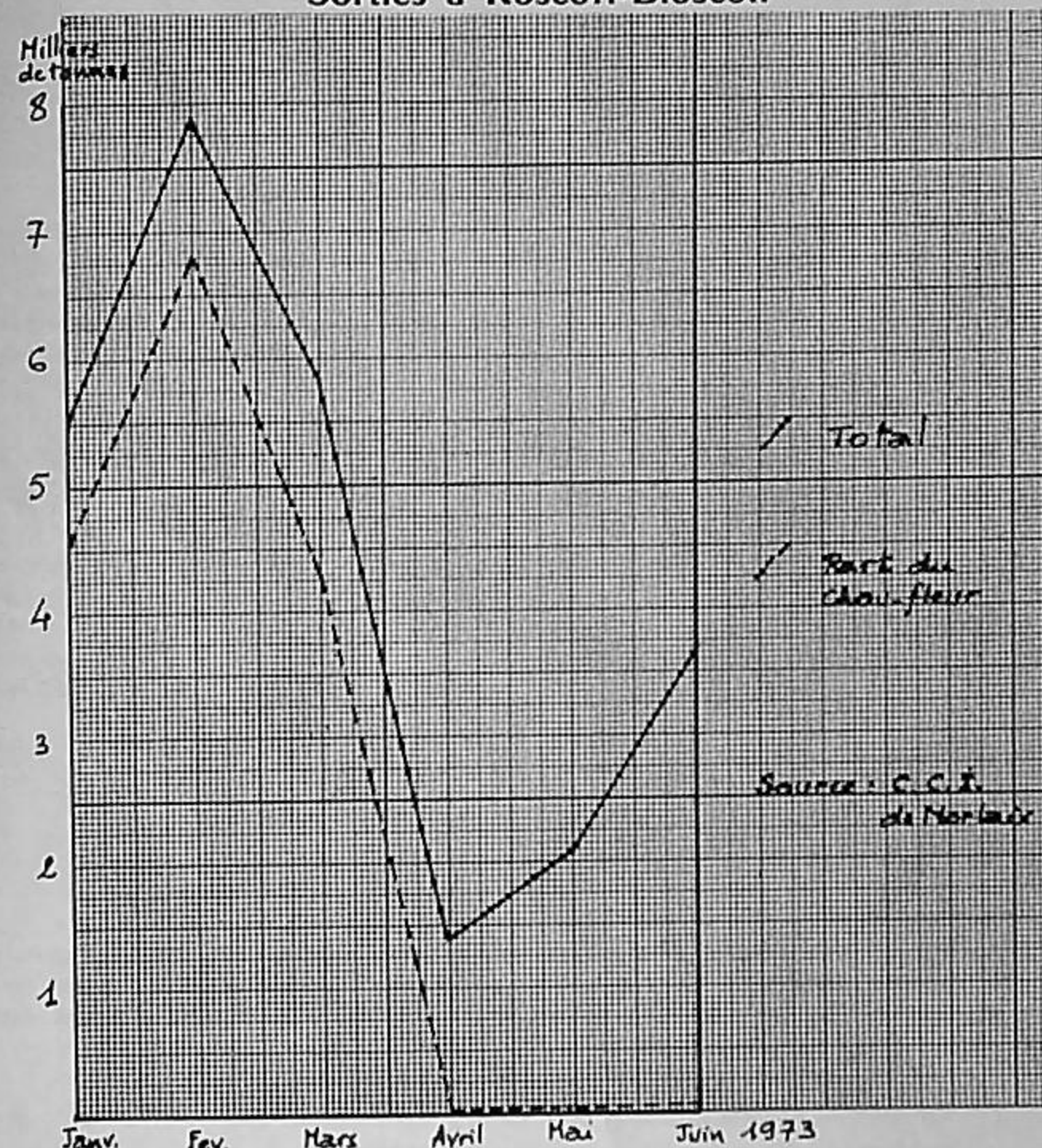
— Le vieux port de Roscoff qui faisait 40.000 tonnes est condamné ; il devra se reconvertir dans la plaisance.

— Le port de Morlaix a un trafic de plus de 100.000 tonnes, essentiellement du sable, des bois du Nord et des engrais apportés par

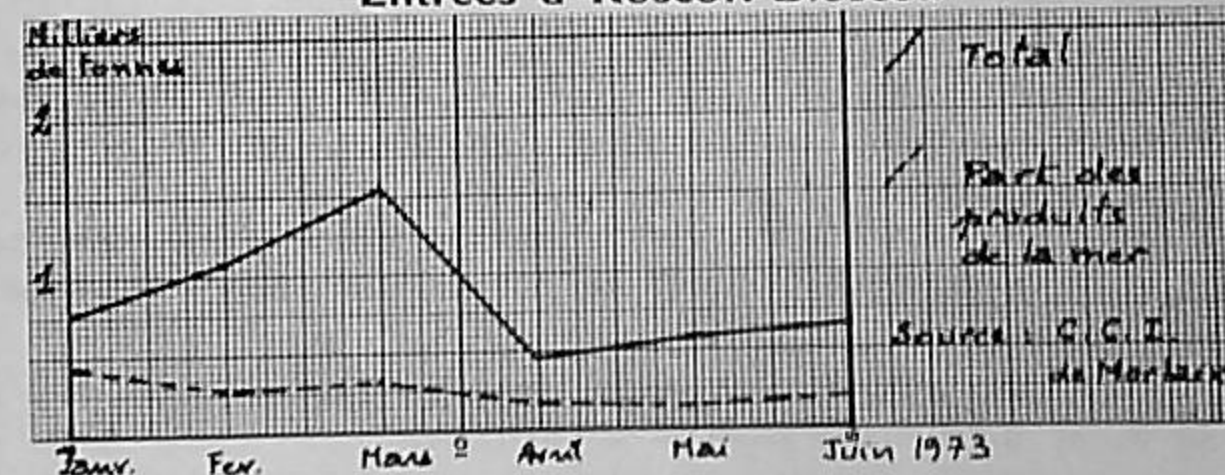
(1) C'est une des raisons de la désolante manifestation des éleveurs de bovins du Finistère le 16 juillet 1973 au port de Bloscon, malgré la vive opposition d'Alexis Gourvennec. Mais d'une part les agriculteurs ont vivement souhaité l'entrée des Iles Britanniques dans le Marché Commun et d'autre part c'est l'ouverture des frontières aux pays exportateurs hors C. E. E. (Argentine, pays de l'Est) par les instances de Bruxelles, qui a fait baisser les cours de la viande.

MARCHANDISES

Sorties à Roscoff-Bloscon



Entrées à Roscoff-Bloscon



COMMENTAIRE : Noter le déséquilibre entre les entrées et les sorties 4 à 8 fois plus fortes. C'est tout le problème du fret de retour à trouver.

Pour les sorties, après la saison du chou-fleur et le creux d'avril, le relai est pris partiellement par des œufs et d'autres légumes : pommes de terre, pommes, fraises, etc...

EXPORTATIONS DE CHOUX-FLEURS DE LA ZONE LÉGUMIÈRE DU NORD-FINISTÈRE, VERS LA GRANDE-BRETAGNE

Année	Exportation vers la Grande-Bretagne	Production de la zone légumière	% exp. vers la Gr.-Bretagne
1960	25 110 tonnes	104 000 tonnes	24 %
1961	24 000 «	150 000 «	16 %
1962	29 000 «	120 000 «	24 %
1963	11 400 «	60 000 «	19 %
1964	21 882 «	136 000 «	16 %
1965	23 500 «	123 000 «	19 %
1966	23 650 «	90 000 «	26,3 %
1967	27 700 «	165 000 «	16,8 %
1968	22 600 «	148 000 «	15,3 %
1969	37 600 «	158 700 «	23,7 %
1970	28 420 «	163 400 «	17,4 %
1971	28 060 «	161 500 «	17,4 %
1972	23 960 «	154 500 «	15,5 %
1973	16 725 «	162 800 «	10,3 %

SOURCE : Union des expéditeurs et exportateurs en fruits et légumes du Finistère, 61, rue de Plouescat - Saint-Pol-de-Léon. (Tél. : 69.01.02).

2) Le trafic passagers (voir graphique)

a) Les bateaux

- Le « Kerisnel » (une rotation par jour) transporte les voitures pour environ 150 F aller.
- Le « Penn-ar-Bed » pourra en plus transporter très confortablement trois cents passagers.
- Le « Poséidon » (quatre rotations par semaine) ne transporte que des voyageurs pour 180 F aller et retour. Il a été acheté par la compagnie brestoise des « Vedettes Armoricales » à une compagnie suédoise qui l'avait fait construire en Norvège. Sa capacité est de 600 places, sans couchettes.

b) Le trafic

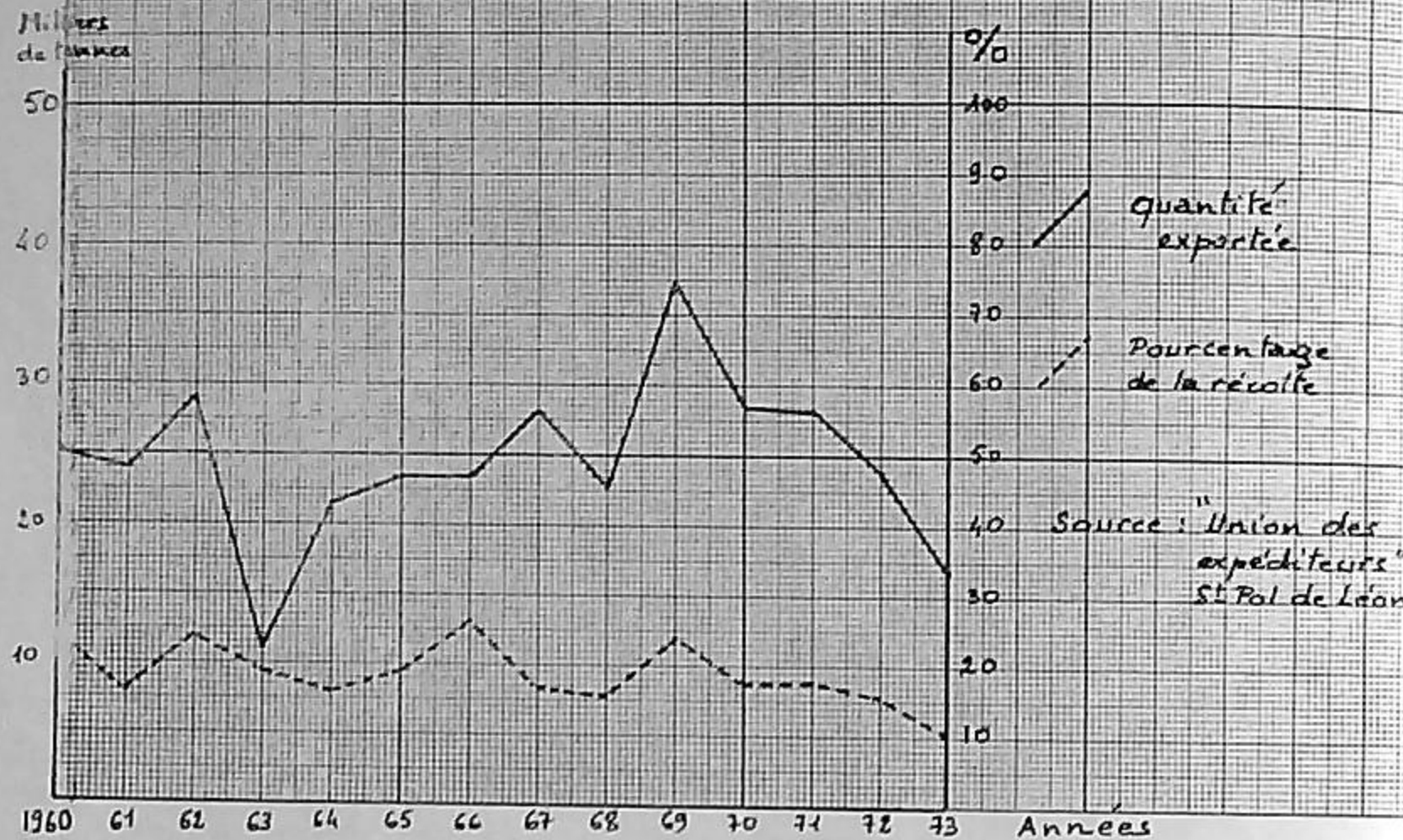
Au premier semestre de 1973, il y a eu 2.500 passagers et 4.900 avec les chauffeurs. Mais le « Poséidon » n'a été mis en service qu'à compter du 18 mai.

Il n'empêche que ce navire ne transportait en moyenne qu'une quinzaine de passagers par voyage. Il est vrai que c'était en dehors de la saison touristique. De toute façon le bateau a cessé de faire la navette le 15 septembre et sera revendu à un armement hollandais. (*Le Télégramme* du 31 août 1973).

c) Le problème de rentabilité

Il semble que seul le car-ferry qui pourra transporter passagers et voitures ait un avenir réel. Les études de marché tablaient sur 40.000 passagers. A l'origine, on pensait qu'il faudrait des années pour atteindre cet objectif ; d'où la subvention du Conseil Général (800.000 F) à la B.A.I. qui a été contrainte de prévoir ce trafic passagers.

Exportations de Choux-Fleurs vers la Grande Bretagne



Source : "Union des expéditeurs" St-Pol-de-Léon

COMMENTAIRE : L'exportation des choux-fleurs est à la base du trafic du nouveau port de Roscoff. Or, on note depuis 1970 une baisse continue du tonnage exporté ; et ce n'est pas dû au déclin de la production locale puisque le pourcentage exporté diminue aussi. Cette tendance inquiétante ne devrait pas durer.

de petits cargos surtout allemands et danois. Son trafic sera probablement touché : bien des cargos gagneront du temps à débarquer les matériaux de construction à Roscoff-Bloscon.

- Plus loin il faut tenir compte du développement des services de car-ferry au Havre (où les camions sont plus assurés de trouver du fret de retour), à Cherbourg et bientôt à Saint-Malo.

2) Le trafic par chemin de fer.

Entre les gares de Roscoff, Morlaix et surtout Saint-Pol-de-Léon, la S.N.C.F. totalise près de 200.000 tonnes, dont 60 % de légumes.

3) Le trafic routier.

Il est très difficile à connaître, mais semble plus important que celui de la S.N.C.F. en tonnage kilométrique.

Un des points noirs les plus inquiétants est l'insuffisance des équipements d'accueil pour les touristes. Il faudrait doubler au moins la capacité hôtelière et il ne semble pas que la profession fasse ce qu'il faut pour saisir cette chance; elle vit bien actuellement en travaillant quatre mois sur douze et en sous-payant la main-d'œuvre locale.

Or, si les hôteliers bretons ne font rien, les Anglais sont prêts à prendre la relève. Outre la perte des bénéfices, il sera difficile d'imposer certaines limites à un tourisme organisé qui peut prendre des allures de luna-park. (1)

Il faudrait aussi améliorer les liaisons routières entre Morlaix et l'axe de la Côte Sud de la Bretagne, via Carhaix-Pontivy dans la mesure où la majorité des Anglais seront en transit vers l'Espagne ou la Côte d'Azur.

**

CONCLUSION :

Le port de Roscoff-Bloscon et la ligne de la B.A.I. ont nécessité des investissements considérables (voir tableau) de plus de huit milliards d'anciens francs. Le département et la Chambre de Commerce (sans parler de la B.A.I.) se sont engagés à fond, alors que la participation de l'Etat est dérisoire et celle de la région nulle.

Il faut que ce pari qui témoigne d'un grand courage pour sortir d'une léthargie multiséculaire soit gagné, car il peut entraîner un développement important, renouant avec la vocation maritime de la Bretagne au XV^e siècle.

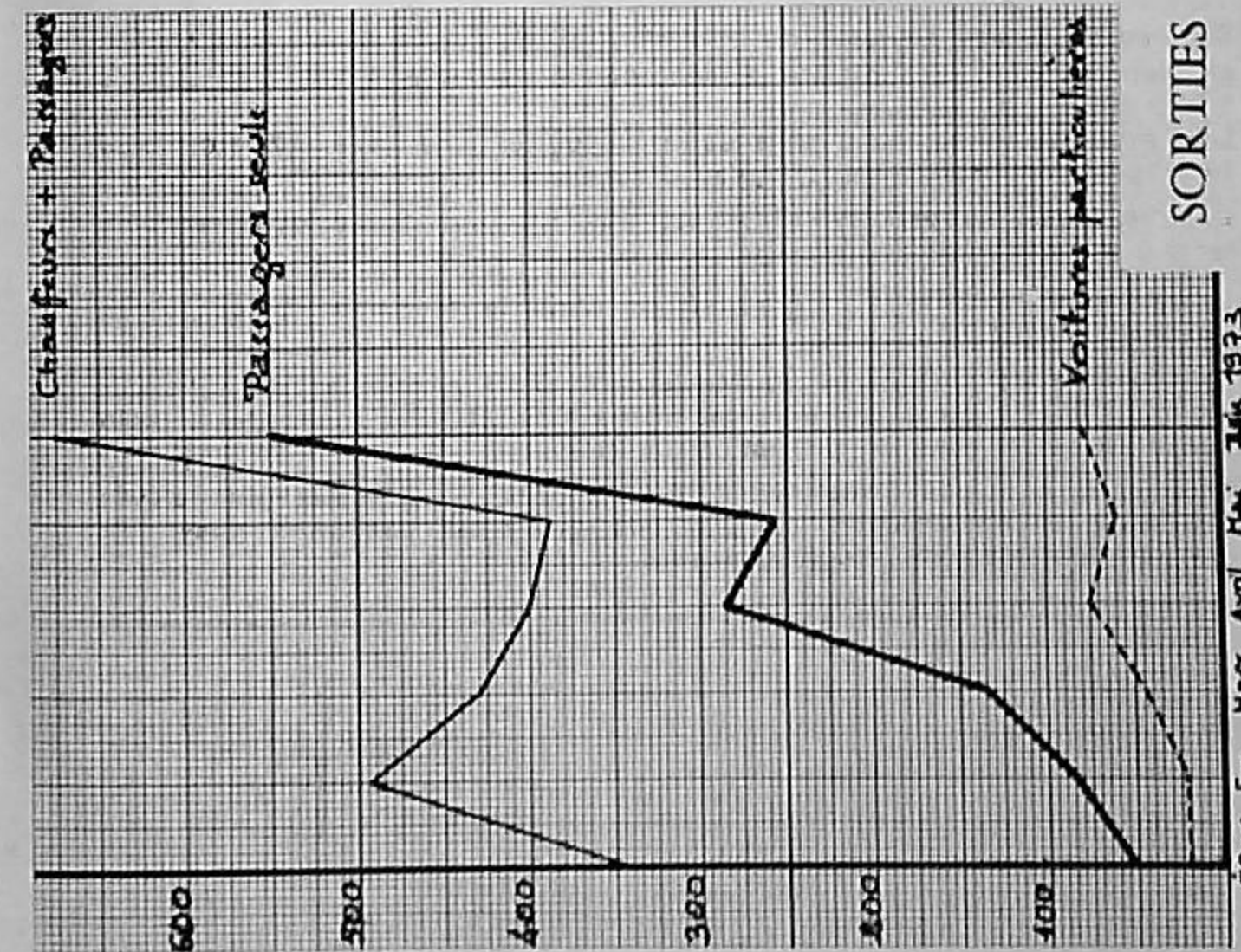
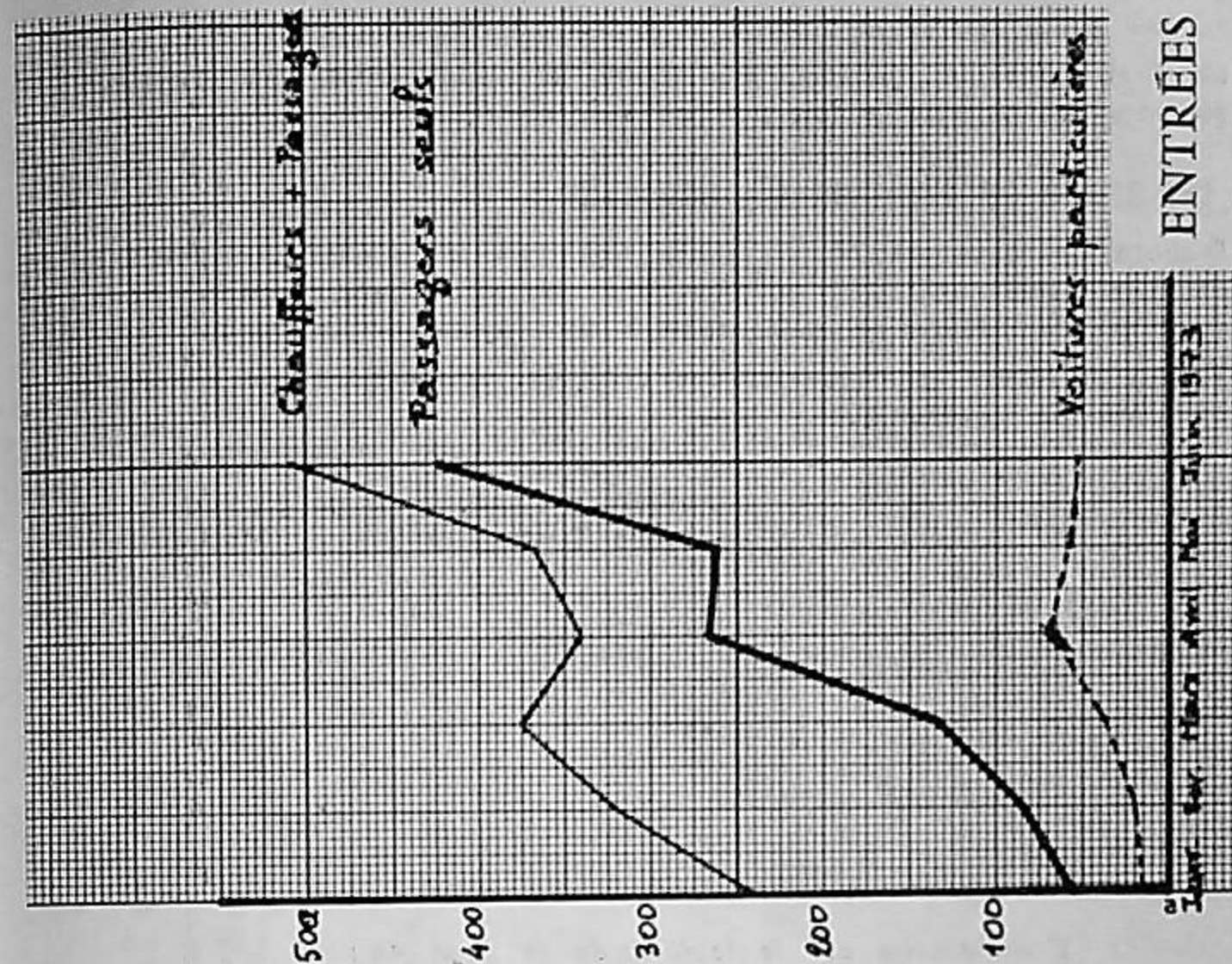
**

Comment a été fait cet article en Juillet et Septembre 1973 ?

- Avec les articles de la presse locale.
- Avec la collaboration multiforme de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix : M. Keromnès, secrétaire général; MM. de Kerdel et Leclercq pour replacer le trafic du port dans l'ensemble des moyens de transport de marchandises de la région; surtout M. Eon, le spécialiste du port de Roscoff à la C. C. I.
- M. Pallier, commandant du port, m'a aidé à corriger un certain nombre d'erreurs.
- L'Union des expéditeurs de Saint-Pol m'a donné les statistiques du trafic de chou-fleur.
- M. Sevin, de l'Equipement de Morlaix, m'a expliqué les mécanismes des investissements routiers.
- M. Lecorre au port de Morlaix m'a fourni toutes les données désirables.
- M. Alain, directeur de la S.E.M.E.N.F., a bien voulu revoir les épreuves.
- Je regrette de n'avoir pas pu prendre contact plus souvent avec la B. A. I. qui m'a pourtant fourni quelques renseignements.

(1) L'incendie du plus grand centre de loisir du monde, le Summerland de l'île de Man (une cinquantaine de morts) le 2 août 1973, donne une idée de ce genre de tourisme : 7 étages, un investissement de deux milliards d'anciens francs, pouvant « distraire » plus de 5.000 personnes à la fois avec piscines, saunas, casino, discothèques, salles de jeux, cinémas, salle de danse, cabarets... et d'innombrables machines à sous !

PASSAGERS



ENTRÉES

COMMENTAIRE : Le déséquilibre est surtout net pour les chauffeurs qui souvent préfèrent revenir par Cherbourg ou le Havre pour avoir du fret de retour.

SORTIES

La progression du trafic tient d'une part à la mise en route de la ligne en janvier et surtout aux touristes qui ont utilisé le Poséidon à compter de la mi-juin.

- M. Moysan, professeur à l'I.U.T. de Quimper, qui prépare une thèse sur les ports maritimes bretons, m'a procuré quelques données.
- M. Prat, conseiller général, m'a fourni la récapitulation des investissements publics et m'a fait part de ses remarques.

Mais cet article appelle bien sûr une suite :

- D'abord en janvier 1974, il faudra reprendre les statistiques pour le deuxième semestre 1973 et plus tard suivre le trafic pendant deux ou trois ans jusqu'à ce qu'il arrive à son régime de croisière.
- Ensuite il faudra tenir compte des critiques des lecteurs qui voudront bien me les communiquer.

J.-P. Quéroutil (Tél. : 88.17.81)
 professeur d'histoire et géographie
 au Lycée Tristan-Corbière de Morlaix



Commentaire sur le tableau de la page 45 :

Sources : Conseil Général du Finistère et B. A. I.

Le département du Finistère a accordé sa garantie à un emprunt de 1 200 000 F par la B. A. I.

Les expéditeurs se sont engagés à supporter une taxe 12 fois plus forte pour les choux-fleurs, qu'au Havre.

Commentaire : La part de l'Etat est d'autant plus faible qu'il récupère la T.V.A. sur tous les travaux.

Le département a fait un gros effort. Mais le tourisme et les routes profitant à tout le monde.

La Chambre de Commerce de Morlaix (C. C. I.) a pris les engagements les plus lourds étant données ses ressources et elle a engagé à plein temps M. EON pour la promotion du port.

Pour la B. A. I., les investissements sont près de 2,5 fois plus élevés que pour la construction du port, ce qui n'est pas sans poser de graves problèmes de crédit bancaire...

Répartition des investissements pour le Port en eau profonde de Roscoff et la ligne

	ÉTAT	Département	C. C. I. de Morlaix	Roscoff	Saint-Pol	B. A. I.	TOTAL
INFRASTRUCTURE							
PORT :							
Etude de marché SEMA			60 000				60 000
Quais	6 100 000	2 730 000	6 370 000				15 200 000
Passerelle			1 800 000				1 800 000
Gare maritime		1 675 000				2 000 000	2 000 000
Z. A. D. de Blosson		4 405 000	8 230 000			2 000 000	1 675 000
● TOTAL	6 100 000	21 %	40 %			9,5 %	20 735 000
en %	29,5 %						100 %
ROUTES :							
V. C. 3 et 4	130 000	285 000		520 000			650 000
V. C. 5	80 000	240 000		690 000	320 000		975 000
Complément	30 000	45 000			560 000		400 000
Morlaix-Saint-Pol							800 000
C. D. 58, 19, 119		9 000 000					75 000
● TOTAL	240 000	9 570 000		1 210 000	880 000		9 000 000
en %	2 %	80 %		10 %	8 %		100 %
LIGNE							
Kerisnel						18 000 000	18 000 000
Penn Ar Bed		800 000				30 000 000	30 800 000
● TOTAL		800 000				48 000 000	48 800 000
en %		1,5 %				98,5 %	100 %
TOTAL GENERAL	6 340 000	14 775 000	8 230 000	1 210 000	880 000	50 000 000	81 435 000
en %	8 %	18 %	10 %	1,5 %	1 %	61,5 %	100 %

II. — DÉBAT

J. GUIFFAN

— Je veux attirer l'attention sur un problème qui est le grand oublié puisque la société s'appelle la B.A.I. (Bretagne, Angleterre, Irlande) : je n'ai pas vu une seule fois qu'il était question de l'Irlande. On devrait se rappeler qu'au moyen-âge il y avait des liaisons fréquentes entre la Bretagne et l'Irlande, alors qu'actuellement un Breton qui désire se rendre en Irlande doit aller au Havre ou à Paris pour prendre l'avion, et généralement il n'y va pas directement : il est obligé de passer par l'Angleterre. Alors j'aimerais savoir pourquoi je n'ai pas vu une seule fois le mot Irlande.

J.-P. QUEROUIL

— J'en ai parlé aux responsables de la compagnie qui m'ont dit : on fera peut-être une liaison avec l'Irlande si toutefois c'est rentable, après avoir vu ce qui est rentable avec l'Angleterre.

Dans la salle, une personne remarque que Saint-Malo, bien qu'étant un port de marée, va également bénéficier d'une liaison par car-ferry avec la Grande-Bretagne. Elle ajoute :

— Je me demande s'il n'y a pas une rivalité intra-bretonne, parce qu'effectivement il y a une concurrence entre Saint-Malo et Roscoff. Alors j'aimerais savoir si on peut donner des raisons. On cherche à ce que ce soit rentable à Roscoff, il ne faudrait pas non plus que ce soit au détriment de Saint-Malo.

J.-P. QUEROUIL

— Le car-ferry de Saint-Malo va certainement porter tort à celui de Bloscon. Là, il y a effectivement une question de concurrence. Maintenant, puisque tu as évoqué l'Irlande, c'est le directeur de la B.A.I. qui a voulu mettre absolument le mot Irlande dans cette société, parce que, à l'avenir, il envisage des relations avec l'Irlande. Quant à la notion de rentabilité, il faut rentrer dans ses fonds ! Même en pays socialiste on ne peut pas tout faire d'un coup ! L'Irlande, c'est dans les perspectives d'avenir du directeur de la B.A.I. Pour le moment, il n'y a pas encore de liaison.

Une question dans la salle :

— Je voudrais intervenir sur un point économique qui a été soulevé au sujet du port en eau profonde de Roscoff. C'est justement le fait que la bourgeoisie bretonne ne prenne pas les moyens pour intervenir dans l'économie bretonne. Ceci est très grave ; d'ailleurs ça se vérifie dans les statistiques : dans les grandes entreprises françaises il n'y a qu'un chef d'entreprise qui soit breton ! Autrement il y a des chefs d'entreprises moyennes qui ont aussi des problèmes et, je me demande : comment arriver à développer l'industrie bretonne sans l'aide de l'Etat ?

— Il n'y a pas non plus de projet industriel présenté par des investisseurs bretons à des entreprises. Si on présentait un projet rentable, la banque, qu'elle soit bretonne, nationale ou autre, investirait...

J.-P. QUEROUIL

— Sur ce plan là, je voudrais ajouter quelque chose : c'est le rôle des régions bretonnes, il y a beaucoup d'argent en Bretagne... seulement celui-ci est drainé par les succursales des banques parisiennes.

Et lorsque un Breton possède de l'argent, on lui offre d'investir dans des entreprises françaises nationales, dans les entreprises américaines ou autres, et là il est assuré d'un profit plus élevé, sans se casser la tête, que si il investissait en Bretagne. Je crois que c'est ça qui nous tue. Concrètement, c'est ce réseau bancaire national qui draine les parts bretonnes au profit d'entreprises françaises ou internationales.

— Je vais prendre un exemple concret : la B.A.I. n'a pas un capital de départ très important. Elle a donc fait des offres aux banques de Bretagne pour demander de l'argent. La Banque de Bretagne, m'a-t-on dit, est soucieuse du développement de la Bretagne. C'est bien cette raison qui fait qu'elle a soutenu la B.A.I. parce que ça n'est pas intéressant pour elle, si l'on se place au niveau de l'intérêt que la Banque de Bretagne aurait trouvé en investissant ailleurs.

Donc, le défaut de banques bretonnes est capital pour expliquer cette évasion de notre argent.

F. MORVANNOU

— J'ai été très heureux jusque-là de vos interventions qui ont bien fait observer que les intérêts économiques, les disparités économiques, avaient aussi des implications culturelles. Il serait grave que dans cette affaire de la ligne Roscoff-Plymouth, on ne rappelle pas par des moyens qui nous sont propres, dont nous sommes aussi responsables, l'existence de ces liens historiques entre les deux Bretagnes. Je crois qu'il faudrait que nous prenions conscience de l'importance de la motivation culturelle. Cela me paraît tout à fait fondamental.

A cet égard, je suis étonné de la présence du mot Angleterre dans le fameux sigle B.A.I. ? Car enfin, que penseront nos amis Gallois de cette intrusion, une fois de plus, de l'Etat-nation qui annexe en la seule Angleterre tous les peuples, les nations même, inclus dans le Royaume Uni. Après tout, cette ligne a vocation de relier à la Bretagne, non seulement l'Angleterre mais aussi, je suppose, toute la Grande-Bretagne, c'est-à-dire également le Pays de Galles et l'Ecosse. Et, bien entendu, l'Irlande, mais, nous a-t-on dit, ceci n'est pas encore fait... Par ailleurs, je dois dire à quel point je suis navré du fatalisme suffisant des hôteliers du Nord-Finistère qui — toutes réserves étant faites sur la valeur du tourisme en tant qu'activité économique — décident que cela va bien comme cela, qu'il n'y a plus rien d'autre à faire, et qu'après 8 H 30 on ne sert plus à dîner. Vraiment, c'est à désespérer si, maintenant, ceux-là même, qui n'ont qu'à tendre la main pour avoir leur gousset rempli, déclarent forfait. Moi, j'avoue que je suis consterné.

J.-P. QUEROUIL

— A propos des hôteliers de Roscoff, voici des exemples de leur attitude :

Le Syndicat d'Initiative de Roscoff a reçu des plaintes, l'année dernière, au sujet du prix trop élevé des repas ou des chambres, je ne sais plus, qui dépassait largement les tarifs nationaux. Il y a un contrôle des prix dans les régions touristiques pour éviter une trop grande flambée... Le Syndicat d'Initiative de Roscoff a pris sur lui, courageusement, d'alerter les services de répression économique. Les hôteliers roscovites, tous solidaires, ont protesté hautement et réagi en refusant de payer leur cotisation au S.I.

Autre exemple, lors de la délibération du Conseil Municipal de Roscoff : « Mais cette ligne risque d'amener de la drogue » ! Alors, vous comprenez que lorsque l'on en est là...

Le port de Roscoff-Bloscon a été créé malgré les Roscovites ; on leur a véritablement forcé la main. Pourtant, s'ils voyaient les choses en face, cela pourrait être une chance extraordinaire. Mais cela bousculerait leurs habitudes... Et c'est un peu pareil à Saint-Pol-de-Léon et à Morlaix. Mais c'est Roscoff qui devrait faire le principal effort.

Y. PERSON

— Juste une petite incidente pour appuyer mon point de vue sur la terminologie nationale employée. Je crois qu'il faut systématiquement employer le mot « britannique » et non pas « anglais ». Lorsque l'on dit « anglais », on s'enferme encore dans la dialectique des deux Etats-nations français-anglais, alors qu'officiellement les Anglais sont Britanniques : « Great Britain, United Kingdom ». De notre point de vue, il faudrait dire systématiquement Grande-Bretagne, Britannique, etc... Il aurait mieux valu que le nom de la compagnie soit « Bretagne, Grande-Bretagne, Irlande ».

Une question dans la salle :

— Le pavillon breton sur les bateaux ? Serait-ce du folklore ?

Une personne répond qu'étant à bord du « Kerisnel », elle s'est étonnée de voir que le drapeau breton ne flottait pas au mat à côté du pavillon français.

— C'est ce que j'ai fait remarquer au capitaine ; il m'a répondu : « Mademoiselle, vous n'avez pas à imposer votre volonté. Vous êtes la seule sur 24 à le demander. Vous êtes autonomiste, moi je ne le suis pas ».

Une dame a même répliqué : « Mais, Madame, la Bretagne est française !... »

C'était considéré comme une atteinte à la patrie ! J'ai demandé qu'on mette le drapeau breton à côté, même en dessous, du drapeau français, pour ne pas choquer.

J. GUIFFAN

— Sur le plan touristique, je me demande s'il n'existe pas la possibilité d'un tourisme de transit. Je crois que les touristes français qui désireraient aller en Angleterre ou en Irlande, les touristes anglais dans diverses régions de France, pourraient transiter par ce port. Moi, je connais des Anglais qui vont en Espagne. Il y a peut-être un moyen, si les liaisons sont bonnes avec l'Angleterre, qu'ils transitent et, en même temps, visitent la Bretagne. Ceci rentabiliserait un peu la ligne, puisque l'on parle de rentabilisation.

Malheureusement, on constate une insuffisance des infrastructures : l'absence d'autoroutes, l'insuffisance des grandes routes entre la Bretagne et les régions où vont les touristes : l'Espagne, la Côte d'Azur. Même constatation pour les chemins de fer. La seule chose qui se développe dans le « Midi », à Narbonne où je suis souvent en vacances, ce sont les trains-auto-couchettes. Parce que, évidemment, il y a beaucoup de touristes qui prennent la route, et c'est fatigant ; les wagons-couchettes, c'est beaucoup mieux. Il y a beaucoup d'Anglais transitant de Calais en Espagne qui vont jusqu'à Narbonne en auto-couchette. S'il y avait par exemple une liaison train-auto-couchette de Roscoff à la Côte d'Azur, je suis certain qu'il y aurait beaucoup d'Anglais. Vous

voyez les chemins de fer de Roscoff à la Côte d'Azur ? Vous les ferez passer par Paris ? Ce n'est pas possible ! La politique française actuelle est une politique anti-ferroviaire et, ce qui nous fait défaut, ce sont les liaisons transversales. Voyez les routes : toutes convergent vers Paris. De Nantes à Narbonne, on est obligé de faire toutes les routes en zig-zag parce que les routes de France vont vers Paris.

— Deuxième point, sur l'Irlande. Je crois qu'il peut y avoir des possibilités de développement du tourisme de transit vers l'Irlande. Dieu sait si l'Office du tourisme irlandais a essayé de faire une grande propagande, de faire connaître l'Irlande aux Français en général. Il y a eu des placards publicitaires dans un grand nombre de journaux. Et, notamment, pendant les événements, il y a eu effectivement une montée en flèche du tourisme français en Irlande. Mais là, il faudrait peut-être que l'Office National d'Irlande subventionne aussi cette ligne. S'il y avait enfin une liaison touristique réelle entre, non pas seulement la Bretagne, mais la France, le Continent et l'Irlande, ce tourisme pourrait transiter par Roscoff.

J.-P. QUEROUIL

— Actuellement, c'est souhaitable cette liaison directe ; mais, dès l'instant où la liaison Plymouth-Roscoff existe, tous les Bretons pourront aller en Irlande. Il y a déjà intérêt à passer par Plymouth et Bristol. C'est beaucoup plus court que d'aller par Paris !

P. HONORE

— Ce qui me frappe à propos de Roscoff, c'est l'absence de conscience bretonne. Cette affaire de Roscoff n'est pas une affaire bretonne. C'est une affaire éventuellement finistérienne, je veux bien, dans la mesure où le Conseil Général y participe, c'est encore plus une affaire léonarde liée à l'intérêt des agriculteurs du Léon. Cela a été le point de départ de tout. Maintenant, évidemment, on essaye par une propagande bien faite de valoriser l'affaire, éventuellement de la rentabiliser, parce qu'il faut bien la rentabiliser. Mais, les points de départ sont quand même Gourvennec, la S.E.M.E.N.F... Et on a surtout vu l'intérêt de cette zone légumière. Et on a fait un gros investissement, créé une grosse structure pour un trafic très saisonnier comme on l'a vu. Alors, au départ, il aurait fallu se poser la question, avant de se lancer dans cette affaire, de savoir si Roscoff, effectivement, pouvait devenir un outil au service de toute la Bretagne. Et moi, tout ce que je ressens depuis cette visite d'hier, c'est que finalement l'aspect breton c'est de la brouille.

On a signalé l'affaire du drapeau tout à l'heure. Je ne suis pas de ceux qui demandent qu'on soit toujours drapeau au vent ; cela a quelque chose d'un peu folklorique, c'est vrai. Mais, dès l'instant où on met l'un et pas l'autre, on fait un choix qui témoigne d'une certaine volonté dans un sens ou dans l'autre. Le jour de l'inauguration de la ligne, le pavillon breton a été hissé, à côté du pavillon français. Depuis il a disparu, c'est donc bien que cette affaire n'est pas une affaire bretonne même si, aux trois quarts, elle a été financée par des contribuables bretons, dont nous sommes. Pour certaines autres entreprises économiques, on a su, dès le départ, donner cette dimension bretonne. Pensez au Centre Elysée-Bretagne par exemple, à Paris, pour la constitution duquel, tous les départements, tous les Conseils généraux, ont

été sollicités, y compris celui de Loire-Atlantique, et pour lequel, tous les ans il y a eu des remboursements d'emprunts qui ont été versés par les Conseils généraux bretons. De la même façon lorsqu'il s'est agi de construire le Britain Center de Londres, « l'ambassade bretonne » à Londres sur le plan économique, et bien là encore on a fait appel à tous les Conseils généraux de Bretagne, aux Chambres de Commerce... C'était effectivement une réalisation bretonne. Roscoff n'est pas, à mon avis, une réalisation bretonne, et il ne faut pas s'étonner dès lors qu'on bute sur des problèmes de concurrence avec Saint-Malo, par exemple, car il n'y a pas eu d'harmonisation du tout. On n'a pas envisagé de partage de trafic. Que par ailleurs l'infrastructure, l'arrière-pays n'ait pas été aménagé en fonction de Roscoff, ce n'est pas étonnant non plus.

J.-P. QUEROUIL

— Je voudrais ajouter, pour confirmer ce que tu dis, qu'il y a une absence totale des investissements de région. C'est une affaire de Bretagne Occidentale, pour être plus précis du C. A. B. R. O. (Comité d'Action pour la Bretagne Occidentale), une organisation qui a été créée contre Rennes par Gourvennec en particulier, qui est à l'origine de ce projet. Mais moi, je crois que la région de Bretagne c'est Rennes, et Rennes, la mer, ils s'en moquent. Alors que les Bretons du Léon aient pris leur sort en mains, je ne trouve pas cela mauvais. Ils ont créé ce port de Roscoff, le Finistère a pris de gros risques, je ne trouve pas ça mauvais. Je regrette que la Bretagne ne se soit pas mise dans l'affaire, mais si la Bretagne Occidentale se développe comme cela, et bien, ce ne sera pas si mal.

F. HONORE

— Bien sûr, mais c'est la résurgence d'un esprit de clocher. A la S. E. M. E. N. F. on nous a fait l'éloge de la naissance ou de la renaissance des pays. Moi, je suis à fond pour la renaissance des pays. Tout homme sensé, de nos jours, doit être pour la renaissance des pays ; mais si cette renaissance des pays signifie que chacun mène sa petite barque à son gré, et tant pis si l'autre coule à côté, et bien je dis Non. La renaissance des pays doit se faire dans un esprit de solidarité de ces mêmes pays. Et cette solidarité ne peut naître sans un sentiment de solidarité bretonne. Or, dans le cas de Roscoff, j'ai l'impression fâcheuse que l'entreprise a été menée par un pays dans un cadre français très général, sans autre souci des répercussions positives ou négatives sur le reste de la Bretagne.

J.-P. QUEROUIL

— Ce n'est peut-être pas la faute des gens qui ont fait cela. C'est la défaillance complète de Rennes et des autres Bretons.



N. D. L. R. — Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser la forme de certaines interventions. Nous avons volontairement limité au maximum les corrections pour ne pas déformer la pensée des divers intervenants. Ce compte-rendu de débat gagne ainsi en authenticité ce qu'il peut avoir perdu sur le plan de l'élégance du style...

Les paysans d'Esquibien et le remembrement

UN VENT DE RÉVOLTE

Un matin de septembre, un vent de révolte, force 9, a soufflé sur la commune d'ESQUIBIEN, située à quelques encablures au nord-ouest d'Audierne, dans le Sud-Finistère. Un cortège de quelques tracteurs et de voitures traverse la bourgade et des dizaines de bornes sont déversées devant la mairie.

Le mécontentement est vif parmi certains propriétaires qui se sentent victimes du projet de remembrement. Pourtant, le géomètre responsable les avait réunis précédemment à la mairie et, semble-t-il, presque convaincus de la nécessité d'un remembrement.

Mais ils découvrent, un jour, les nouvelles bornes dans leurs champs, parfois à moins de deux mètres d'un mur de clôture ainsi condamné à être abattu. Le découpage a été fait à leur insu : leur colère éclate.

UNE PETITE PAYSANNERIE LABORIEUSE...

Esquibien est une commune paisible, peuplée de beaucoup de retraités de la marine, de quelques pêcheurs aussi, embarqués à Audierne ou propriétaires d'un petit bateau « crabier » qu'ils mouillent dans l'anse de Sainte-Evette.

Subsistent une dizaine d'exploitations agricoles dont la plus importante a onze hectares. La plupart des cultivateurs ont plus de cinquante ans. Depuis des générations la terre a été intensivement labourée à l'abri des murs séculaires de pierres sèches, dans de petites parcelles. La polyculture, associée à l'élevage, fait vivre une petite paysannerie laborieuse. En été, le tourisme apporte un surplus de ressources, car certains vendent beaucoup

de produits aux « campeurs sauvages » qu'ils accueillent gratuitement sur leurs terrains — qu'ils n'accueilleront plus : le camping sauvage est supprimé à partir de cette année ! — Ils vivent moyennement, parfois convenablement au prix d'un travail incessant. Quand les marées sont bonnes, ils se font goémoniers. Leurs aïeux ont trimé dur. La consultation du cadastre de 1836 dans la commune voisine de PLOUHINEC montre qu'ils étaient alors presque tous domaniers. Il leur a fallu plusieurs générations pour payer leurs terres. A Esquibien, le mode d'exploitation était sans doute identique.

Si les attelages à chevaux n'ont pas tous disparu, plus de la moitié des cultivateurs ont un tracteur qui a parfois du mal à atteindre certaines parcelles. Certaines, inaccessibles, sont même livrées aux ronces.

UNE CERTAINE FORME DE REMEMBREMENT

« Il nous faut quand même des chemins plus larges, me dit un cultivateur, je pourrais cultiver quelques parcelles de plus. D'accord pour une certaine forme de remembrement, mais sur place, à l'amiable, en détruisant le moins possible de murs ! Les murs rasés, le vent brûlera tout... »

Les cultivateurs d'Esquibien ont la certitude résignée qu'ils sont le dernier maillon de la longue chaîne des paysans du Cap-Sizun : leurs enfants sont partis ou vont partir. Alors, ils demandent qu'on les laisse terminer leur tâche, jusqu'à leurs 65 ans, sans les obliger à reconsidérer leur métier. Pas de grandes parcelles... ils ne vont pas révolutionner leurs méthodes de travail !

Alors, pourquoi détruire le paysage ? Et pour qui ? Le mot de « promoteur » est avancé ; il est fait allusion aussi à certaine construction horrible autorisée derrière la plage d'Audierne...

Que deviendront ces petits champs après la retraite de leurs exploitants ? Inévitablement, des terrains de construction, pensent-ils. « Mais pour faire des maisons individuelles, pas de grands immeubles ! » espère mon hôte qui croit que la génération qui le suit « ne vendra que ce qu'elle devra vendre pour ne pas s'endetter. » Mais après ?

Le paysage est grandiose du haut de la falaise : plein sud, l'Océan où s'esquisse la pointe de Penmarc'h, à l'extrémité de la baie d'Audierne ; à l'ouest, le Raz de Sein. Si les requins du Languedoc-Roussillon, ou ceux de la presqu'île de Rhuys et de Port-la-Forêt venaient chasser dans les parages...

SURSIS ?

L'affaire du remembrement est actuellement dans l'impasse. Un plan sera affiché à la mairie à partir du 5 novembre pour une dizaine de jours. « N'aurait-il pas mieux valu commencer par cela ? »

« Le remembrement ne se fera pas », augure mon interlocuteur. En tout cas, pas comme il avait été prévu, pouvons-nous conclure.

Le vent de Kornog continuera-t-il encore longtemps à venir chanter ou se plaindre entre les pierres sèches des murs d'Esquibien ?

Michel LE ROY.

Note de l'auteur : Je remercie Albert TREVIDIC, d'Audierne, et le couple d'agriculteurs avenants et discrets qui m'ont permis d'écrire cet article.

ALSACE

UN PREFET TROP ZELE...

Monsieur BURGALAT, préfet du Haut-Rhin, le 7/10/1973, au 29^e anniversaire du Groupe Mobile d'Alsace, a prononcé ces paroles, visant comme le surlignaient complaisamment les « Dernières Nouvelles d'Alsace », le Cercle R. SCHICKELE qui demandait, dans son appel du 30/8/73, la reconnaissance de nos dialectes et de leur forme littéraire, l'allemand comme une des langues de France.

« Alors que les prises de position de certains cercles, trop largement diffusées sans doute, viennent, à travers des nostalgies invouables, rouvrir les plaies qui ont tant marqué l'Alsace et offenser les sentiments nationaux de la plupart de ses fils ».

« Il ne faut pas, sous le prétexte fallacieux d'un bilinguisme, que nous encourageons par ailleurs, tolérer que nous soit tenu un langage trop entendu ici pendant les années sombres ». (Note du Cercle : c'est-à-dire l'occupation nazie en 1940-44).

« Nous savons mieux que d'autres où conduisent certaines propagandes incidieuses qui, de mensonge en provocation, tendent essentiellement à affaiblir la cohésion nationale au détriment de la liberté fraternelle dont les Alsaciens ont été trop souvent privés depuis 1870 ».

« Nous nous opposerons toujours comme hier aux menées anti-françaises de ce côté du Rhin et nous ne permettrons pas que l'on vienne désunir nos rangs fraternels ».

Si vous n'êtes pas d'accord avec ce discours diffamatoire, faites jouer la solidarité et écrivez nombreux à :

Monsieur le Préfet BURGALAT,
Préfecture du Haut-Rhin,
68000 COLMAR.

(Communiqué du Cercle R. SCHICKELE,
membre de « Défense et Promotion
des Langues de France »)

KELEIER

DOARE-SKRIVA AR BREZONEG

Karaez d'an 29 a viz gwengolo 1973.

E-doug an 12 bodadeg-studi bet dalhet etre dileuridi an daou zoare-skriva implijeta evid ar brezoneg, eo bet savet ha degemeret roll ar poentou a zo bet emgleo diwar o fenn.

1) Lakaad b, d ha g e leh p, t ha k e dibenn ar geriou, hervez an deveradur, heb diforh ebed etre ano-kadarn hag ano-gwan.

2) Kudenn ar c'h.

Skriva c'h war-lerh ar, eur, er, er geriou o kregi gand k. Chom a ra ar peurrest da veza studiet.

3) An dibenn verbou

a) skriva -mp e leh -m (gwelomp e leh gwelom),

b) skriva -añ (prenañ), iñ (debriñ) e leh -a (prena) hag -i (debri),

c) skriva ema e leh emañ.

4) Skriva -añ (gwellañ) e leh -a (gwella) en derez uhella.

5) Ar ger-mell :

skriva un, ul, ur e leh eun, eul, eur.

6) Chom heb skriva ar c'hemmaduriou S/Z, F/'f, Ch/J, C'h/h.

7) Al liesteriou en "ou" pe "où"

Skriva -où (stumm red evid al leoriou-skol).

8) An -ao- / -ô-

Skriva -ao- (paotr e leh pôtr).

9) An ae / ê / ee

a) skriva dael, impalaer, paeron, maeron, daer (daerou), laer, naer, kàer grand àe ;

b) skriva ae en oll anoïou nemed ar re bet meneget uheloh ;

c) er verbou, skriva ae e leh ee pe ê.

10) An -iv / -iou / -w

An -ev / -eo

An -av / -ao

a) lakaad eur v e leh eun o e geriou zo : levr, revr, gavr...,

b) war-lerh eur vogalenn :

1) e dibenn ar geriou, skriva w (braw, hiziw pe hiriw, tew, bew, piw, liw, ataw..., nemed sav, fav, gov, trev (dav ?, skrev ?),

2) e kreiz ar geriou, skriva v (bevet, bravoh, livet...) nemed delwenn,

c) war-lerh eur gensonenn e dibenn ar geriou :

1) miroud ar v war-lerh eun l (galv, palv, malv...),

2) o pe w goude ar c'hensonennou all (baro/barw ; dero/derw ; maro/marw ; mezo/mezw ; azo/azw ; ano/anw ; garo/garw ; karo/karw ; taro/tarw ; bero/berw ; ero/erw ; c'hwero/c'hwerw ; bano/banw ; lano/lanw ; bezo/bezw..., nemed kenderv, keniterv, enderv...).

APRÈS LA VISITE DU PREMIER MINISTRE EN BRETAGNE

Communiqué adressé à la presse par le Mouvement AR FALZ

C'est sans surprise, mais avec déception, que les Professeurs de Langue Bretonne de l'Enseignement Public, association affiliée au Mouvement AR FALZ, ont pris connaissance de la réponse de Monsieur MESSMER concernant l'enseignement de la langue bretonne. Si le Premier Ministre n'a pas apporté grand chose aux Bretons sur le plan économique, son apport sur le plan culturel est proprement négatif.

Comment, en effet, le chef du gouvernement français peut-il sérieusement affirmer : « Il y a une loi... il faut la respecter ». Cette loi, la loi Deixonne, qui date de 1951, est complètement dépassée et positivement inapplicable compte tenu des modifications intervenues depuis ce temps dans l'Education Nationale. Ceci est si vrai qu'à chaque nouvelle législature, et ceci depuis 15 ans, de nouvelles propositions de loi sont régulièrement déposées sur le bureau de l'Assemblée Nationale, propositions qui demeurent lettre morte, le gouvernement s'opposant à ce qu'elles soient étudiées par le Parlement.

A défaut de nouvelle loi, les organisations culturelles et pédagogiques bretonnes, basques, occitanes, etc... ne cessent de demander que des mesures pratiques touchant l'amélioration des conditions d'enseignement des diverses langues parlées dans l'Hexagone français soient prises par la voie réglementaire. *Ceci est possible.* En autorisant l'enseignement du breton dans le second cycle à raison de 3 heures par semaine, et la valorisation de l'épreuve de « langue régionale » au baccalauréat, le gouvernement s'était engagé dans cette voie. Monsieur MESSMER refuse d'aller plus avant, ce qui signifie que, dans les faits, sont repoussées les trois revendications qui lui avaient été soumises :

- que les crédits nécessaires à la formation des maîtres et à la pédagogie soient enfin débloqués ;
- que les rémunérations des enseignants donnant des cours de breton dans le Premier Cycle soient alignées sur celles du Second Cycle ;
- que la création d'une licence d'enseignement du breton soit décidée.

L'Association des Professeurs de Langue Bretonne de l'Enseignement Public, le Mouvement AR FALZ en son ensemble dénoncent une telle attitude. Les revendications de la jeunesse bretonne, exprimées par les organisations culturelles et pédagogiques de ce pays, sont conformes à l'équité et au droit des gens. En les bafouant, le gouvernement français prend un risque grave dont il est d'ailleurs conscient : que les revendications bretonnes, quittant le terrain pédagogique et culturel où elles se situent depuis si longtemps, ne se placent sur le terrain politique. Ce sera le résultat le plus tangible de la politique hostile du gouvernement à l'égard de la langue et de la culture bretonnes. Si, un jour proche, le breton devient une arme de combat politique, c'est qu'alors les Bretons auront épuisé tous les autres moyens d'obtenir justice. Monsieur MESSMER devrait savoir qu'en cette matière comme en tout autre, la volonté populaire finit toujours par triompher.

CE NUMÉRO : 4,50 F.

